



HAL
open science

Comment et pourquoi les vétérinaires ont-ils permis à Louis Pasteur de devenir “ un bienfaiteur de l’humanité ”, le rôle essentiel joué par Henri Bouley

Serge-Georges Rosolen

► To cite this version:

Serge-Georges Rosolen. Comment et pourquoi les vétérinaires ont-ils permis à Louis Pasteur de devenir “ un bienfaiteur de l’humanité ”, le rôle essentiel joué par Henri Bouley. Bulletin de l’Académie Vétérinaire de France, A paraître, 10.3406/bavf.2022.71007 . hal-03853886

HAL Id: hal-03853886

<https://hal.science/hal-03853886v1>

Submitted on 3 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

COMMENT ET POURQUOI LES VÉTÉRINAIRES ONT-ILS PERMIS À LOUIS PASTEUR DE DEVENIR « UN BIENFAITEUR DE L'HUMANITÉ », LE RÔLE ESSENTIEL JOUÉ PAR HENRI BOULEY

HOW AND WHY VETERINARIANS ALLOWED LOUIS PASTEUR TO BECOME A “BENEFACTOR OF MANKIND”, THE ESSENTIAL ROLE PLAYED BY HENRI BOULEY

Par Serge-Georges ROSOLEN¹

(soumis le 1^{er} septembre 2022, Accepté le 4 octobre 2022)

AVERTISSEMENTS AUX LECTEURS

La liste des noms propres étant longue, ceux qui sont présents dans la base prosopographique du Comité Technique Historique et Scientifique (<http://cths.fr/index.php>) sont signalés par un astérisque (*) à la première occurrence.

RÉSUMÉ

La sainte alliance que Pasteur a scellé avec la profession vétérinaire a joué un rôle déterminant au moment où celui-ci s'intéresse aux maladies animales. Les maladies affectant les troupeaux provoquent des pertes économiques importantes et dans les villes, la rage fait peur à juste titre. Depuis la création des Écoles vétérinaires par Bourgelat, le niveau des connaissances scientifiques s'est considérablement amélioré. Parallèlement des associations et des sociétés savantes vétérinaires voient le jour et publient leurs débats dans des bulletins. Les premiers périodiques vétérinaires diffusent, sous la direction des enseignants des Écoles, l'état de la science « qui se fait ». En retour, un abondant courrier des lecteurs questionne les rédactions et fait remonter des expériences de terrain. Pasteur lit ces communications « qui [dit-il] lui mettent la tête en feu ». Un vétérinaire en particulier constitue un véritable réseau de compétences et d'expertises : Henri Bouley. Issu d'une famille de vétérinaires il a une expérience de praticien, c'est aussi un enseignant et il est Inspecteur Général des Écoles Vétérinaires. Il est aussi secrétaire général d'une société savante regroupant l'élite de la profession, la Société Centrale de Médecine Vétérinaire (SCMV) et rédacteur en chef du principal périodique de l'époque : *le Recueil de Médecine Vétérinaire (RMV)*. Converti aux théories de Pasteur en 1877, il rassemble autour de lui une profession qui accède à cette époque à une véritable notoriété scientifique et à une nouvelle légitimité : la société est en forte demande de médicalisation et la salubrité devient une valeur républicaine. Bouley a compris que, grâce à Pasteur, les vétérinaires deviennent de véritables agents sanitaires impliqués dans le contrôle de la contagion animale et aussi humaine. De son côté, Pasteur, chimiste de formation, comprend qu'un nouveau champ d'études s'ouvre à lui grâce aux vétérinaires : les maladies zoonotiques.

Mots clés : Bulletin de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire, Mémoires de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire, Annuaire de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire, Recueil de Médecine Vétérinaire, Henri Bouley, Louis Pasteur, Histoire de la médecine vétérinaire

1- Centre de recherche Institut de la Vision, UMR-S968 Inserm/Sorbonne Universités/CHNO des XV-XX, Paris, France
Courriel : serge.rosolen@inserm.fr et sg.rosolen@orange.fr
ORCID : 0000-0003-4419-3257



ABSTRACT

The vital alliance that Pasteur formed with the veterinary profession played a defining role at the time when he became interested in animal diseases. Diseases affecting herds caused significant economic losses and in the cities, rabies rightly caused fear. Since the creation of veterinary schools by Bourgelat, the level of scientific knowledge has considerably improved. At the same time, veterinary associations and learned societies were created, publishing their debates in scientific bulletins. The first veterinary periodicals were published, under the direction of the teachers of the schools, highlighting the advances in scientific thinking. In return, an abundance of readers' letters questioned the editorial staff and reported on field experiences. Pasteur on reading these communications began to seriously focus on the observations. One veterinarian in particular created a real network of skills and expertise: Henri Bouley. Coming from a family of veterinarians, he had experience as a practitioner, he was a teacher and was also the general inspector of veterinary schools. He was the general secretary of a learned society gathering together the elite of the profession, the Société Centrale de Médecine Vétérinaire (SCMV) along with being editor of the main periodical of the time: the Recueil de Médecine Vétérinaire (RMV). Converted to Pasteur's theories in 1877, he gathered around him a profession which at that time had reached a real scientific notoriety and a new legitimacy: the desire for medical advancement and the associated benefits to health and well-being became strongly valued in the French republic. Bouley understood that, thanks to Pasteur, veterinarians became true sanitary agents involved in the control of animal and human contagion. On his side, Pasteur, a chemist by training, understood that thanks to veterinarians a new field of study had opened: zoonotic diseases.

Keywords : *Bulletin de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire, Mémoires de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire, Annuaire de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire, Recueil de Médecine Vétérinaire, Henri Bouley, Louis Pasteur, History of veterinary medicine*

INTRODUCTION

Les rapports de Louis Pasteur, dont on célèbre le bicentenaire de la naissance en 2022, avec la profession vétérinaire ont déjà fait l'objet de nombreuses publications. Mais rares sont celles qui présentent les vétérinaires praticiens qui furent des acteurs de « l'épopée pasteurienne » et auxquels il faut rendre hommage. Cet article propose une approche différente quoique complémentaire. Il s'agit de montrer comment la sainte alliance que Pasteur a scellé avec la profession vétérinaire a joué un rôle déterminant. Cette collaboration s'inscrit dans un contexte particulièrement favorable.

Au moment où Pasteur s'intéresse aux maladies microbiennes animales, il connaît déjà les travaux des vétérinaires praticiens et ceux effectués dans les laboratoires des Écoles vétérinaires. C'est tout naturellement qu'il se rapproche de la profession vétérinaire qui lui réserve un accueil favorable. Les résultats obtenus dans le domaine des maladies animales lui permettront de concevoir la prévention et le traitement de maladies infectieuses humaines¹, la rage en particulier. À la même époque, la profession vétérinaire connaît une évolution déterminante. Les « artistes vétérinaires » accèdent au statut de « savants ». Elle prend comme modèle la médecine humaine qui s'érige en science moderne grâce aux avancées de la biologie, des techniques et de l'observation clinique. La société est en forte de-

mande de médicalisation, la salubrité devient une valeur républicaine. Ce climat d'effervescence favorise l'éclosion de professionnels brillants et charismatiques, parmi lesquels se distingue Henri Bouley. Le rapprochement de Henri Bouley et de Louis Pasteur, deux personnages d'exception, également ambitieux et obstinés, leur admiration et respect réciproques, l'amitié qui les lie vont s'avérer très fructueux. L'aura de Pasteur fonctionne comme un révélateur. La communauté scientifique découvre l'importance de la science vétérinaire, la qualité et le sérieux de ses travaux. Ainsi, lors de l'inauguration de l'Institut Pasteur, les vétérinaires sont mis à l'honneur. Parallèlement, Louis Pasteur a trouvé en la personne de Henri Bouley un chargé de communication brillantissime, dont d'éloquence, les qualités de plume et la force de persuasion ont été inlassablement mis au service de la défense et la diffusion de ses idées. Les années 1844-1894 correspondent à la fois pour Pasteur à une période de grande créativité, pour Bouley à l'apogée de son activité professionnelle et pour la profession vétérinaire à la conquête d'une légitimité scientifique et sociale.

Nous avons utilisé plusieurs sources disponibles dans Gallica² et le corpus vétérinaire de Persée³. Ces sources comprennent le *Recueil de Médecine Vétérinaire* (RMV), les *Bulletins et Mémoires de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire*⁴ (SCMV) et l'Annuaire de la SCMV publié à l'occasion de son cinquantenaire en 1894.

1- La paternité du terme de « zoonose » sera attribuée à Virchow, ultérieurement.

2- La bibliothèque numérique de la Bibliothèque Nationale de France

3- Persée est une Unité d'Appui et de Recherche (UAR), rattachée à l'École Normale Supérieure de Lyon et au CNRS qui bénéficie du soutien du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, dont la mission principale est de valoriser le patrimoine documentaire au bénéfice de la recherche, en assurant sa diffusion, son enrichissement et sa préservation. Un portail offre un accès gratuit aux publications dans le cadre du Plan national pour la science ouverte 2021-2024, sa diffusion est large, sa présentation ergonomique est soutenue par un moteur de recherche interne très performant. La normalisation de la description et de la structuration des publications garantit des possibilités d'exploitation des données et de réutilisations ultérieures via la fouille de données ou Text et Data Mining.

4- Cette Société changera de nom en fonction du contexte politique. Créée en 1844, la Société Vétérinaire du département de la Seine devient la Société Centrale de Médecine Vétérinaire en 1845. De 1849 à 1853 elle devient Nationale et Centrale puis Impériale et Centrale jusqu'en 1870 puis reprend le nom de Société Centrale de Médecine Vétérinaire jusqu'en 1927. Elle prendra ensuite le titre et le statut d'Académie Vétérinaire de France par décret présidentiel du 12 janvier 1928.

LE MONDE VÉTÉRIINAIRE AVANT PASTEUR

L'histoire de la médecine vétérinaire a fait l'objet de travaux récents, montrant les étapes d'une évolution rapide qui permet de passer, durant la première moitié du XIX^e siècle, d'une approche empirique à une démarche scientifique (Vallat 2018). L'expression « médecine vétérinaire » étant restrictive, on parlera plutôt de « la vétérinaire », terme couramment utilisé dans la profession car elle englobe toutes ses activités (médecine, chirurgie, pharmacie, zootechnie...).

Sous l'Ancien Régime, la nécessité de protéger les animaux des maladies et limiter leur mortalité répond à des nécessités d'ordre pratique et économique. Les guerres de Louis XIV ont non

seulement décimé les chevaux mais révélé leur mauvaise condition physique. À la même époque, la peste bovine (Figure 1) ravageait les troupeaux. Dans les provinces, les gouverneurs demandent que des hommes compétents soient mis à leur disposition, relayés par des intellectuels férus d'économie rurale. Ceux-ci recommandent la formation de spécialistes pour les soins des animaux et l'application des mesures sanitaires ordonnées. Le courant physiocratique porté par l'Europe des Lumières jette les fondements d'une démarche rationnelle concernant l'exploitation méthodique des ressources animales et végétales et cherche à assurer la sauvegarde des troupeaux et des chevaux en conférant aux thérapeutiques une validité scientifique.



A



B

Figure 1: A : gravure du XVIII^e attribuée à Jan Smit représentant une épidémie de peste bovine en Hollande.

(https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/4/48/Runderpest_in_Nederland_18e_eeuw.jpg)

B : épizootie de peste bovine en Afrique du Sud en 1896. (https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/3/36/Rinderpest_1896-CN.jpg)

À cette époque, le traitement des maladies animales relève encore de pratiques empiriques. Le traitement des chevaux est le domaine exclusif des écuyers, civils et militaires, souvent issus de la noblesse. Les soins courants sont confiés à des maréchaux-ferrants, d'origine plus modeste, mais qui chercheront aussi à faire valoir leurs compétences dans le domaine équin notamment. Pour autant, écuyers et maréchaux-ferrants sont prisonniers d'un empirisme traditionnel et ne parviennent pas à juguler les épizooties qui déciment les troupeaux et les corps de cavalerie. Claude Bourgelat* lui-même écuyer-hippiatre et acquis aux idées des Encyclopédistes qui prônent une « philosophie de la nature » est à l'origine du premier enseignement professionnel vétérinaire au monde⁵. Dans le titre 6 de la deuxième partie des *Règlements pour les Écoles Royales Vétérinaires de France*, publiés en 1777, il écrit : « Les portes des Écoles seront sans cesse ouvertes à tous ceux qui chargés par l'État de veiller à la conservation des hommes, auront acquis par le nom qu'ils se seront fait le droit d'y venir interroger la Nature, chercher des analogies et vérifier des idées dont la confirmation ne peut qu'être utile à l'espèce humaine. On ne négligera pas au surplus de prévenir les

Élèves contre le préjugé trop commun que tous sacrifices auxquels on se livrera, seront autant d'actes de cruauté dont l'humanité doit frémir ». L'histoire de la création des Écoles vétérinaires a déjà fait l'objet de nombreux articles (Degueurce, 2012) et nous ne citerons que quelques points essentiels éclairant notre propos. Les élèves vétérinaires sont choisis parmi de jeunes maréchaux « les plus intelligents et les moins ignorants ». À la fin de leurs études, l'École leur délivre un diplôme de « Privilegié du Roi en l'art vétérinaire ». Toutefois les maréchaux et les écuyers craignent d'être dépossédés de leurs prérogatives. Une rivalité oppose notamment Bourgelat, écuyer, à Philippe-Etienne Lafosse*, maréchal-ferrant et homme de science⁶. En 1783, sont créées dans les Écoles vétérinaires les chaires d'anatomie comparée, de physiologie générale et de chimie mais aussi d'économie rurale⁷. Il faut certainement placer cet enseignement d'économie rurale vétérinaire dans une perspective plus politique portée par un courant républicain en construction, « l'économie rurale vétérinaire se définissant comme l'ensemble des lois scientifiques qui gouvernent le bétail comme producteur » (Mellah 2018). Une ambiguïté s'installe quant aux finalités de

5- La première École vétérinaire est créée à Lyon en 1761, celle d'Alfort en 1763, Toulouse en 1828 et Nantes en 1979.

6- 1738-1820 : Philippe-Etienne Lafosse suit les cours de l'École de Médecine et deviendra membre de l'Académie des Sciences dans la section Économie rurale en 1796.

7- L'École de Grignon sera créée en 1826.

l'enseignement. S'agit-il de former des spécialistes d'économie rurale ou des médecins de bêtes ? Les deux courants vont co-exister. La zootechnie se développe, grâce aux travaux de Charles Auguste Yvart* et d'André Sanson*⁸. Cette orientation est vivement contestée par Eugène Renault*, professeur de clinique et directeur de l'École d'Alfort en 1838. C'est un partisan de la spécialisation médicale. Il souhaite gommer des programmes toute référence à l'agriculture et à l'élevage et adopter le modèle de la médecine humaine. Il représente un courant qui exprime une vision savante de la vétérinaire, conçue non point comme une pratique mais comme une science. En prônant une rupture radicale avec l'agriculture et la maréchalerie, il pose un jalon vers un véritable statut des vétérinaires. Cette ligne de conduite, largement partagée par ses collègues et par la profession, sera relayée par Henri Bouley* qui lui succède comme professeur en 1845.

Toutefois, il reste encore beaucoup de points à éclaircir, à commencer par l'intitulé des diplômes, encore très instable : en l'an III de la République les « Privilégiés du Roi » deviennent des « Artistes-vétérinaires », alors que les élèves militaires de l'École d'Alfort sont désignés comme « Maréchaux-Experts ». Le décret napoléonien du 15 janvier 1813 (dit « Décret de Moscou ») ajoute à la confusion créant deux catégories de professionnels⁹ en fonction de la durée de leurs études. Napoléon 1^{er}, ayant besoin de nombreux professionnels pour s'occuper des chevaux de la Grande armée, autorise les vétérinaires diplômés des Écoles à délivrer, parfois avec complaisance, des diplômes de Maréchal-Expert. C'est l'Ordonnance royale du 6 juillet 1825 qui unifia enfin la formation et le titre. Un seul diplôme est délivré, celui de Vétérinaire¹⁰ et seules les Écoles vétérinaires sont habilitées à le délivrer. Les vétérinaires ne disposent toutefois ni de la protection du titre, ni du monopole d'exercice. Au nom du principe de liberté, quiconque peut exercer la vétérinaire sans aucune condition de diplôme, SAUF en ce qui concerne les maladies contagieuses. Encore faut-il savoir identifier une maladie contagieuse et en reconnaître les symptômes. C'est la porte ouverte aux litiges d'autant qu'il y a beaucoup plus de maréchaux-ferrants que de vétérinaires diplômés. Selon le rapport de Jean-Pierre Bachasson, comte de Montalivet¹¹ de 1813, on compte alors 1 200 vétérinaires pour 70 000 maréchaux-ferrants (Hubscher, 1996).

Ainsi, quand il s'agit de traiter des animaux malades, rien ne permet de distinguer les vétérinaires diplômés des maréchaux-ferrants ou des « empiriques » ou « guérisseurs d'occasion ». D'autant que tous sont issus des mêmes classes sociales et disposent d'un niveau d'instruction équivalent. En effet, pour Bourgelat, les vétérinaires devaient être issus de milieux modestes et être formés pour rester des hommes de terrain : « il

faut, pour entrer dans cette école, être fils de cultivateur, de vétérinaire, de maréchal ou de maître de poste, savoir lire et écrire » (Raillet & Moulé, 1908). L'examen d'entrée porte sur une connaissance correcte du français et sur une redoutable épreuve pratique de forge, nécessitant un tour de main généralement acquis par un apprentissage préalable chez un forgeron ou un maréchal-ferrant. La modestie des connaissances exigées à l'entrée est en parfaite contradiction avec l'effort intellectuel demandé aux élèves, compte tenu du rythme soutenu des études et de la lourdeur d'un programme dont beaucoup de matières leur sont étrangères : anatomie, physiologie, botanique médicale, étude clinique, ferrure. De 1822 à 1835, 44% des élèves entrés à l'École d'Alfort n'achèvent pas leur cursus (Hubscher, 1999). Ainsi, se révèle l'ambiguïté du projet de Bourgelat : d'un côté, la volonté de recruter les vétérinaires dans un milieu modeste et d'un autre, la délivrance d'un enseignement théorique auquel leur milieu d'origine et leur faible niveau d'instruction ne les ont pas préparés. Compte tenu des efforts à fournir pour acquérir ce savoir théorique et de la durée des études, les jeunes diplômés ne peuvent qu'être déçus et frustrés quand ils sont confrontés à la réalité de leur vie professionnelle peu considérée socialement et économiquement. L'institution militaire en est un parfait exemple : au début du XIX^e siècle, les vétérinaires sont assimilés aux maréchaux des logis et cantonnés au rang de sous-officier. Faible capital scolaire, faible capital social, activité sans culture de métier, exercée par le tout-venant, le métier de vétérinaire est un « art commun », peu considéré. Pour se démarquer, les vétérinaires vont se rapprocher des autres professions de santé. Afin de favoriser l'adhésion à des valeurs communes, renforcer le sentiment d'appartenance, les Écoles vétérinaires développent des internats où règne une austérité quasi monacale. L'enfermement dans l'institution durant quatre ans au minimum renforce l'esprit de solidarité entre condisciples. Un rituel initiatique (Mauffre & Poly, 2008) auquel sont soumis les nouveaux venus entérine la rupture puis l'intégration au groupe. Le culte des grands professeurs disparus donne lieu à une véritable statuomanie. L'« esprit École » devient un ciment de l'identité vétérinaire.

Le recrutement se fait désormais au niveau de l'enseignement secondaire. La sévérité accrue des jurys contribue à relever le niveau d'admission. Les décrets du 19 mai 1873 et du 21 octobre 1881 stipulent que « les candidats pourvus de titres universitaires ou de diplômes impliquant des connaissances supérieures à celles du programme pourront être reçus sans examen » (Berdah, 2012). À partir de 1890, l'obtention du baccalauréat¹² deviendra obligatoire pour se présenter au concours d'admission. En 1865, la suppression des exercices de la forge¹³ pour se présenter à l'admission des Écoles vétérinaires marque une rupture culturelle entre pratique manuelle et programme théorique. Le nouveau

8- 1826-1902 : André Sanson écrit un ouvrage intitulé : *Les missionnaires du progrès agricole*, paru en 1858 chez Hachette à Paris.

9- Les médecins vétérinaires feront 5 ans d'étude et les maréchaux-vétérinaires, 3 ans. Seule l'École d'Alfort admettra des élèves médecins vétérinaires, recrutés parmi l'élite des maréchaux-vétérinaires.

10- Une loi du 31 juillet 1923 crée un doctorat vétérinaire d'État, grade universitaire et diplôme professionnel, délivré après soutenance d'une thèse devant les Facultés de médecine de Paris, Lyon et Toulouse.

11- 1766-1823 : Jean-Pierre Bachasson, comte de Montalivet, ministre de l'Intérieur en 1809, un fidèle de Napoléon 1^{er}, présente devant le corps législatif le 25 février 1813 un « Exposé sur la situation de l'Empire – 1811-1812 ».

12- Le recrutement de titulaires du baccalauréat permet aussi aux Écoles de délivrer un enseignement de plus en plus spécialisé et scientifiquement approfondi.

13- L'enseignement de la forge sera supprimé en 1893.

diplômé se voit détenteur de connaissances validées, en totale rupture avec le savoir-faire populaire des empiriques. Le niveau de connaissances scientifiques s'élève notablement. Parce qu'ils ont fréquenté le lycée, les élèves vétérinaires partagent avec les élèves de la bourgeoisie la même culture des « humanités », ce qui facilite leur ascension sociale. L'évolution positive de leur statut est de nouveau confirmée par l'institution militaire suite au décret du 8 juillet 1884, les grades de la hiérarchie vétérinaire seront assimilés à ceux de la hiérarchie militaire : les vétérinaires peuvent prétendre aux grades d'officiers.

LES PREMIERS « ENSEIGNANTS-CHERCHEURS » VÉTÉRINAIRES

La réorganisation de l'enseignement vétérinaire en 1846 constitue une étape importante : l'enseignement de la pathologie se développe. Le courant anatomo-clinique est illustré par René Laennec*, qui accorde à l'observation (et à l'auscultation) une place essentielle, en restant résolument attentif aux faits. Dès les années 1810-1820, des praticiens se lancent dans des expérimentations concernant le traitement et la prévention des maladies. Ces tâtonnements les préparent à adhérer sans réserve au scientisme et à suivre les lois et les principes de la méthode expérimentale défendue par Claude Bernard*. Des 1840, Alfred-Augustin Rey, professeur à l'École vétérinaire de Lyon prône « l'emploi de la méthode expérimentale...où le raisonnement suit pas à pas l'expérience »¹⁴. En 1855, Jean-Baptiste Auguste Chauveau*¹⁵ engage la physiologie vétérinaire dans la voie préconisée par Claude Bernard et la met à l'honneur à l'École de Lyon. Ni journaliste, ni polémiste, il ne monte aux tribunes académiques que pour communiquer les résultats de ses recherches. Adeptes de la première heure des théories de Pasteur, Chauveau communique à nombre de ses élèves le goût de l'expérimentation et de la recherche. Trois d'entre eux, Saturnin Arloing*, Charles Cornevin* et Onésime Thomas réussissent à montrer que le charbon symptomatique, déjà différencié cliniquement du charbon bactérien, diffère aussi par le bacille qui est en cause. Ils appelleront ce bacille sporulé *Bacterium (Clostridium) chauvoei*, pour honorer leur maître. Victor Galtier*, lui aussi professeur à l'École de Lyon, est le premier à utiliser le lapin comme animal d'expérience pour l'étude sur la rage. Jean-Joseph Toussaint*, également élève de Chauveau, devient professeur à l'École de Toulouse et complète sa formation par un doctorat ès sciences et un doctorat en médecine. Il a la prescience, avant Pasteur, des virus-vaccins. Onésime Delafond*, professeur à l'École d'Alfort est l'un des premiers à utiliser le microscope. En 1857 il isole de petites baguettes dans le sang d'animaux morts du charbon, qu'il interprète comme l'agent de cette maladie et en réussit la culture. Enfin Edmond Nocard* qui, avant de s'intéresser à la bactériologie, était chef du service de clinique de

1873 à 1878 à l'École d'Alfort. Ensuite, devenu professeur de pathologie et de clinique chirurgicales, il introduit l'anesthésie au chloral par voie intraveineuse en remplacement du chloroforme (Orth & Guénet, 2003).

Les élèves diplômés des Écoles, qui s'installent comme praticiens, ont bénéficié de l'enseignement de ces maîtres. Ils connaissent tous leurs travaux. La recherche devient le nutriment de l'enseignement.

LES ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS SAVANTES VÉTÉRINAIRES

La prise de conscience d'une commune appartenance passe par la mise en place de structures institutionnelles, de réseaux de sociabilité qui peuvent se recouper et fonctionnent comme des lobbies. Ces réseaux confèrent une visibilité sociale aux professionnels qui deviennent des interlocuteurs reconnus des pouvoirs publics. Des « Sociétés » vétérinaires se forment dans différentes provinces. La première qui voit le jour en France est la Société Vétérinaire des départements du Calvados et de la Manche, créée le 13 octobre 1829 (Leclainche, 1936) suivie par celle du Lot et Garonne, la Société des vétérinaires de l'Ouest, du Nord et du Pas-de-Calais, d'Eure-et-Loir, de la Seine-inférieure et de l'Eure, d'Alsace, des Bouches-du-Rhône, du Calvados et de l'Orne. La Société vétérinaire de l'Hérault créée en 1839 prône une formation permanente et continue ; ses réunions sont conçues comme des écoles de perfectionnement dont les assistants deviennent tour à tour conférenciers ou auditeurs. Ces Sociétés poursuivent surtout des buts scientifiques. Les membres apportent leurs observations qui sont discutées en commun et publient d'intéressants mémoires. À partir de 1870, le caractère de ces sociétés locales évolue. Les intérêts professionnels prennent le pas sur les questions scientifiques.

En 1844, deux sociétés savantes sont fondées à quelques semaines d'intervalle à Paris.

- Le 11 mai 1844 à 19h30 au 16 rue Duphot est fondée la Société de Médecine Vétérinaire et Comparée du Département de la Seine. L'initiative en revient à Urbain Leblanc* et à plusieurs vétérinaires civils de Paris ou de sa banlieue, Barthélémy [Dominique], Changeux, Collignon, Dupuy, Gauthier, Morand, Petit, Prêtot, Royer, Tixier, Villate et à quelques vétérinaires militaires, Watrin, Brivet et Riquet. Le Ministre de l'Intérieur donne son accord le 7 octobre 1844, mais lui refuse le qualificatif de société « centrale ». La société publie un périodique le *Bulletin de la Société de Médecine Vétérinaire et Comparée du Département de la Seine* qui est inclus dans la revue *La Clinique Vétérinaire*. La publication de *La Clinique Vétérinaire* s'interrompt de 1848 à 1861 et disparaît définitivement en 1868.

- Le 20 juin de la même année est fondée la Société Vétérinaire du Département de la Seine. Bien que postérieure à la précédente, elle est reconnue par le Ministre de l'Intérieur dès le 6

14- Journal des Vétérinaires du Midi 1841, Tome 4, p. 67.

15- 1827-1917 : Auguste Chauveau, ancien élève de l'École d'Alfort (1845-48) part à l'École de Lyon où il sera professeur de physiologie, en 1863. Son travail scientifique est considérable. Ses recherches en anatomie comparée font ressortir les analogies entre l'être humain et les grands mammifères. Il met au point le cathétérisme cardiaque chez le cheval. La technique sera reprise 70 ans plus tard pour l'être humain. En physiologie il établit que le glucose sert d'aliment à tous les tissus. Son œuvre maîtresse porte sur le travail musculaire et l'énergie qu'il représente. Il s'intéresse à la tuberculose et montre sa contagiosité par voie digestive. Il s'intéresse à l'immunité et développe une théorie sur l'immunité acquise qui sera confirmée plus tard.

septembre 1844. Son fondateur est Henri Bouley, accompagné de vétérinaires, presque tous enseignants de l'École d'Alfort : Barthélémy aîné, Barthélémy jeune, Bouley aîné, Bouley jeune, Crépin, Delafond, Delaguette, Girard père, Huzard fils, Laborde, Lassaigne, Magne, Petit, Renault, Rigot, Riquet, Rossignol, Vatel et Yvard. Sa séance inaugurale du 20 juin a lieu à l'Académie nationale de médecine. Sa première séance se déroule le 17 octobre 1844 dans la salle Saint Jean de l'Hôtel de Ville, à Paris. En 1844 et 1845, elle publie le *Bulletin de la Société Vétérinaire du Département de la Seine*. Celui-ci est inclus dans le RMV, premier périodique vétérinaire (Toma, 2003), créé en 1824 (Rosolen, 2022)¹⁶. Henri Bouley décide de publier en parallèle les *Mémoires de la Société Centrale et Nationale de Médecine Vétérinaire*, pour constituer « un complément nécessaire de son œuvre de propagande scientifique » et « pour l'intérêt de la science et de la profession vétérinaire de ne pas laisser enfermer dans ses archives un grand nombre de travaux qui y sont déposés » selon les termes de Bouley.

Par un arrêté du Ministre de l'Agriculture et du Commerce en date du 21 novembre 1845 la Société Vétérinaire du Département de la Seine devient la Société Centrale de Médecine Vétérinaire du Département de la Seine. Bouley s'en explique : « Si nombre d'observations sur les maladies ne peuvent être bien faites et recevoir toute leur extension à Paris, les recherches expérimentales et bibliographiques y sont en général plus faciles... Il y avait donc intérêt, utilité marquée à ce que la médecine des animaux fût cultivée en commun et par des vétérinaires des départements et par des vétérinaires de la capitale ». Les nouveaux statuts et règlements indiquent qu'il est interdit aux membres de la Société de Médecine Vétérinaire et Comparée du Département de la Seine de se présenter aux élections et devenir membres de la nouvelle Société. Cette interdiction est levée le 25 novembre 1847 (finalement les deux sociétés fusionneront). Un nouvel arrêté du 8 novembre 1848 lui concède le titre de Société Nationale et Centrale de Médecine Vétérinaire, converti par décision du Ministre d'État et de la maison de l'Empereur, en date du 13 avril 1853 en Société Impériale et Centrale de Médecine Vétérinaire. Enfin, par décret du Président de la République du 16 avril 1878, elle est reconnue comme établissement d'utilité publique sous la dénomination de Société Centrale de Médecine Vétérinaire (SCMV). Elle prendra le titre et le statut d'Académie Vétérinaire de France par décret présidentiel du 12 janvier 1928.

A partir du 11 janvier 1849, les réunions de la SCMV se déroulent à la Bibliothèque de l'Hôtel de Ville de Paris, dans la salle de la Caisse d'Épargne. En 1871, les réunions se déplacent à la Mairie du IV^e arrondissement puis, en 1893, dans le local de la Société d'Acclimatation, 41 rue de Lille, à Paris.

La SCMV a une particularité : ses membres doivent être élus.

Entre 1844 et 1894, la SCMV a élu 82 membres titulaires et 191¹⁷ membres correspondants (voir la liste détaillée – Rosolen, 2022) ainsi que 92 membres correspondants étrangers issus de 14 pays ; Angleterre incluant l'Écosse (16), Allemagne incluant la Prusse (10), Autriche (4), Belgique, Danemark (4), Espagne (4), Hollande (3), Italie (18), Luxembourg (2), Portugal (4), Roumanie (1), Russie incluant la Pologne (7), Suède (1) et Suisse (4). Comme le montre la figure 2 les praticiens sont majoritaires chez les membres titulaires (37/82) et surtout chez les membres correspondants (95 praticiens civils et 40 praticiens militaires sur 191).

Les membres de la SCMV (1844-1894)

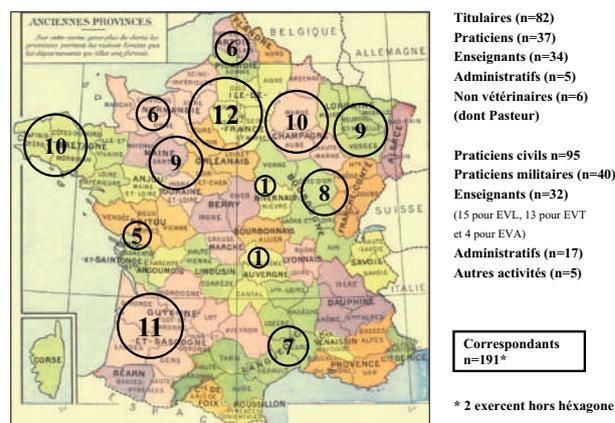


Figure 2 : Répartition géographique des 95 vétérinaires praticiens civils membres correspondants de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire qui depuis sa fondation en 1844 jusqu'en 1893 ont écrit des notes lues en séance et publié des articles et mémoires dans son bulletin. Il faut y ajouter les travaux des 40 vétérinaires militaires répartis sur tout le territoire mais dont les affectations changeaient. Pasteur lisait ces informations et leurs interactions entre les 66 enseignants (titulaires et correspondants) et ces 135 praticiens.

LA DIFFUSION DES SAVOIRS VÉTÉRINAIRES AU TEMPS DE PASTEUR

En ce début de XIX^e siècle, la diffusion des savoirs vétérinaires s'effectue pour la « science qui se fait », par les périodiques, et pour la « science qui est faite », par des ouvrages, livres ou rapports, dont les auteurs sont principalement les enseignants des Écoles vétérinaires.

Dans un article de 2022 (Rosolen, 2022) nous avons analysé le contenu de deux principaux périodiques vétérinaires de la période 1844-1894, le RMV et les *Bulletins et Mémoires de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire*, consultables sur les sites internet

16- Bouley jeune et Girard fils co-fondent le RMV. À sa naissance en 1824, le RMV n'est qu'une simple annexe de la *Nouvelle Bibliothèque Médicale* publiée par Royer-Collard depuis 1823. Dans son introduction, Royer-Collard écrit : « La Médecine vétérinaire est la sœur de la Médecine humaine ; elles sont fondées toutes les deux sur les mêmes bases ; elles se touchent par mille côtés, elles s'enchaînent l'une à l'autre par un nombre infini de liens... elles s'éclaireront mutuellement par ces communications réciproques... et l'humanité profitera de cet agrandissement aussi bien que la science. » En 1860, le RMV tire à 1 800 exemplaires par numéro. C'est le premier périodique vétérinaire au monde et c'est le plus lu.

17- Parmi ces 191 membres correspondants, deux n'exercent pas dans l'hexagone.

de Gallica et de Persée. Le lecteur pourra s'y référer pour plus de détails. Le tableau 1 montre, d'un point de vue quantitatif, la répartition des sujets traités entre 1844 et 1894 tels qu'ils sont inscrits dans l'index matière de l'annuaire de la SCMV publié à l'occasion de son cinquantenaire. La majorité des sujets traités (80,2%) intéresse la clinique (dont 76,5% consacrés aux aspects cliniques et chirurgicaux proprement dits et 23,5% aux maladies contagieuses/infectieuses, toutes espèces confondues) et très peu, l'hygiène et la zootechnie (8,6%). Le tableau 2 montre la répartition des sujets cliniques (médecine, chirurgie, appareil locomoteur, parasitologie, pharmacie et thérapeutique, anatomie & physiologie) et des sujets relatifs aux maladies in-

fectieuses & contagieuses, en fonction des principales espèces domestiques. L'espèce équine est de loin la plus représentée avec presque 70% des sujets traités. A cette époque, les vétérinaires sont essentiellement des praticiens équins. La médecine, la chirurgie et les sujets ayant trait à l'appareil locomoteur représentent plus de la moitié des textes publiés. La parasitologie et les maladies infectieuses/ contagieuses constituent un peu plus du quart des sujets traités. Le dernier quart traite de sujets plus fondamentaux (anatomie & physiologie) ou en rapport avec la thérapeutique. On peut les classer dans des thématiques de savoirs fondamentaux dont la SCMV assure une sorte de mise à jour des connaissances.

Espèces	Textes cliniques			Hygiène & Zootechnie	Textes juridiques		IDAOA & Inspection des viandes	Défense de la profession	Ferrure
	Clinique (médecine et chirurgie)	Maladies infectieuses & contagieuses*			Police sanitaire	Jurisprudence			
Principales espèces domestiques¶	1 760	542	237						
Autres espèces domestiques	12	3	3	21	66	68	65	111	
Autres espèces animales	29	9	11						
Sous-total	1 801	554							
Total	2 355		251	21	66	68	65	111	
Pourcentage	80,2		8,6	0,7	2,3	2,4	2,1	3,7	

*maladies infectieuses & contagieuses citées dans les textes : charbon, clavelée, farcin, fièvre aphteuse, fièvres typhoïdes, gourme, morve, péripneumonie bovine, rage, maladies rouges des porcs, tuberculose.

¶ la liste figure dans le tableau II

Tableau 1 : Répartition des sujets traités dans les 2 937 articles publiés entre 1844 et 1893 dans l'Annuaire du cinquantenaire de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire.

Espèces animales	Médecine	Chirurgie #	Appareil locomoteur	Parasitologie	Thérapeutique & Pharmacie ##	Anatomie & Physiologie¶	Maladies infectieuses/contagieuses	Total (%)
Cheval	424	202	229	49	155	146	364	1 569 (68,2)
Bovins	118	37	14	22	18	25	122	356 (15,5)
Chien	64	11	8	39	9	8	26	165 (7,2)
Ovins	16	6	0	26	10	10	7	75 (3,3)
Porc	17	2	1	12	3	8	6	49 (2,2)
Oiseaux	19	2	1	11	0	3	9	45 (1,8)
Lapin	4	0	0	10	0	1	2	17 (0,7)
Chat	14	1	0	5	0	0	6	26 (1,1)
Total	676	261	253	174	195	201	542	2 302
Pourcentage	29,4	11,3	10,9	7,6	8,5	8,7	23,6	100

*seules sont prises en compte les principales espèces domestiques décrites dans le tableau I

la Chirurgie inclue l'instrumentation chirurgicale

Thérapeutique & Pharmacie incluent l'instrumentation (seringue, vaccinstyles, ...)

¶ l'anatomie comprend la tératologie

Tableau 2 : Répartition des 2 302 textes cliniques en fonction des principales espèces domestiques* publiés entre 1844 et 1893 dans l'Annuaire du cinquantenaire de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire.

On retrouve cette proportion, 50% de clinique, 25% d'infectiologie et 25% de matières fondamentales dans toutes les autres espèces soignées par les vétérinaires, l'espèce équine étant l'espèce la plus médicalisée en ce début de XIX^e siècle.

Henri Bouley collabore au RMV depuis 1841 et en devient son rédacteur en chef en 1845. Sous sa plume, les idées sont rendues avec une telle élégance et une telle clarté que ses comptes rendus sont plus éclairants et passionnants à lire que les textes originaux. Tout ce qui a intéressé la vétérinaire pendant cette période se trouve traité dans le RMV : pathologie, pathogénie, étiologie, police sanitaire, jurisprudence, médecine légale mais aussi intérêts professionnels, etc... Le RMV offre aussi à ses lecteurs des comptes rendus des principaux travaux des Académies et des Sociétés savantes françaises et étrangères. C'est une ouverture vers l'extérieur mais c'est aussi une tribune où figure le nombreux courrier des lecteurs qui fait l'objet d'analyses, de discussions et de critiques.

L'année 1855 marque l'apparition de nouvelles rubriques plus scientifiques, orientées vers la physiologie expérimentale. Bouley avait été sensibilisé sur ce sujet par deux fondateurs du RMV ; François Narcisse Girard* (dit Girard fils) et Jean-François Bouley (dit Bouley Jeune) son propre père qui avaient reproduit les expériences de Bell et Magendie et mis en évidence la nature différente des nerfs « préposés aux sentiments » et « ceux préposés aux mouvements » en sectionnant alternativement le nerf facial ou le nerf maxillaire de la face des chevaux (Bouley jeune, 1824). Henri Bouley décide de créer une chronique trimestrielle des sciences dont il confie la rédaction à André Sanson. La première chronique qui paraît dans le RMV date d'avril 1855.

L'ADHÉSION DES VÉTÉRINAIRES AUX THÈSES DE PASTEUR

En ce début de XIX^e siècle, l'étude des maladies infectieuses mobilise les « enseignants-chercheurs » mais les praticiens de terrain s'y intéressent aussi. Depuis la fin du XVIII^e siècle, c'est la mission des élèves des Écoles vétérinaires de prendre en charge la lutte contre les épizooties¹⁸. Les vétérinaires s'intéressent donc aux thèses de Pasteur sur sa théorie des germes bien avant les médecins. Des praticiens comme Daniel Boutet, Hippolyte Rossignol, Edouard Vinsot, Gustave Butel, Hyacinthe Mollereau ou Achille Maucuer (Wrotnowska, 1973)¹⁹, figurent parmi les premiers émules de Pasteur à une époque où sa théorie sur les germes est encore loin de faire l'unanimité dans le monde médical et scientifique, même si le génie de Pas-

teur commençait à être reconnu. Le monde vétérinaire était lui-même divisé entre partisans (spontanéistes) et opposants (spécifistes) de la génération spontanée, notamment sur la propagation des maladies virulentes (Pilet, 2012) comme dans les Académies et les Sociétés savantes. Les spécifistes (ou contagionistes) soutiennent que la maladie ne peut provenir que d'un virus exogène, spécifique de cette maladie, transmis uniquement par le jeu de la contagion. Les spontanéistes admettent la contagion dans la propagation des maladies virulentes épidémiques ; la morve aigüe peut se transmettre d'un animal à un autre ou d'un animal à l'être humain, mais la morve chronique n'est pas transmissible, elle est spontanée. Le virus morbide est endogène à l'organisme. Il naît dans l'organisme, de l'organisme, par l'organisme, à la faveur de conditions physiques, alimentaires, physiologiques anormales et ce n'est qu'après cette génération spontanée qu'il peut se propager par contagion.

Bien que se dessinent progressivement quelques preuves de la spécificité de quelques maladies, notamment du charbon et de la tuberculose, l'École de Lyon avec Chauveau et François Tabbourin* se déclare spécifiste ; l'École d'Alfort avec Bouley et Sanson s'affirme spontanéiste.

La première chronique dans le RMV consacrée au débat qui vient de s'ouvrir entre Pasteur et les partisans de la génération spontanée date de 1860. Ce débat a bénéficié d'une large audience car le RMV est devenu le périodique vétérinaire le plus diffusé, avec plus de 1 800 tirages par numéro²⁰. Ce sujet sera traité régulièrement par Sanson jusqu'en 1869. Mais la guerre franco-prussienne va créer une diversion et une divergence entre Bouley et Sanson. Sanson est républicain et Bouley, comme Pasteur²¹, reste fidèle à l'Empire qui les a distingués et honorés (Anceau, 2021). Les chroniques de Sanson sont plus politiques que scientifiques. Il fustige les méfaits de l'Empire et il fait l'éloge de tout ce qui se fait à l'étranger, particulièrement à l'Est et en Allemagne... Au même moment, Pasteur dont le nationalisme anti-prussien se déchaîne vient de renvoyer son diplôme de Docteur *honoris causa* au Doyen de la Faculté de Médecine de Bonn. Bouley monte au créneau et publie *in extenso* l'article que Pasteur vient de faire paraître dans le Salut Public de Lyon : « Pourquoi la France n'a pas trouvé d'hommes supérieurs au moment du péril ». La rupture avec Sanson est consommée. Bouley cherche un nouveau chroniqueur, à la fois érudit et doué d'un fort tempérament. Après plusieurs tentatives infructueuses, il relève le défi en 1872 et désormais il écrira lui-même des chroniques mensuelles jusqu'à sa mort (la dernière chronique paraît le 15 juillet 1885). Ces chroniques sont publiées dans le RMV. On en compte en

18- Les élèves des Écoles vétérinaires et les vétérinaires aidèrent Félix Vicq d'Azyr lors de l'épizootie de peste bovine de 1774-1776 qui décima le sud-ouest.

19- 1845-1923 : Achille Maucuer aida Pasteur dans ses études sur le rouget du porc.

20- HUBSCHER R. Les maîtres des bêtes, p. 99.

21- Pasteur est reçu par Napoléon III quand il est élu à l'Académie des Sciences. Il est invité aux séries de Compiègne du 30 novembre au 6 décembre 1865. Devant les invités il montre la différence, sous microscope, entre le sang de grenouille et le sang humain provenant du doigt de l'Impératrice. Il invite le couple impérial à venir visiter son laboratoire de la rue d'Ulm. Il parle aux souverains sur le financement de la recherche et publie le 1er février 1868 un article qui fait grand bruit : « Le budget de la Science ». Cet article se veut un plaidoyer pour le soutien de l'État à la science de façon à permettre aux chercheurs français de rivaliser avec les Britanniques et les Allemands. L'article fait mouche ; Napoléon III et Victor Duruy créent une commission pour réformer l'enseignement scientifique. Pasteur en fait partie et est chargé d'en faire une synthèse. Il devient commandeur de la Légion d'honneur. Le 27 juillet 1870, il est nommé sénateur mais la défaite de 1870 ne lui donnera pas l'occasion d'y siéger. Il écrira au maréchal Vaillant, aide de camps de Napoléon III « Malgré les vaines et stupides clameurs de la rue et toutes les lâches défaillances de ces derniers temps, l'Empereur peut attendre avec confiance le jugement de la postérité. Son règne restera comme l'un des plus glorieux de notre histoire ».

tout 159. Elles représentent une véritable encyclopédie de plus de 3 000 pages.

C'est pour cela que la conversion de Bouley aux théories de Pasteur s'avère cruciale !

HENRI BOULEY : UN « HÉRITIER »

Bouley correspond à l'exemple d'évolution d'une famille de maréchaux-ferrants de province qui sont devenus vétérinaires en s'instruisant, sont « montés à Paris » puis, ont gravi les échelons en utilisant toutes les possibilités données aux vétérinaires pour arriver à un statut social enviable. Né à Paris en 1814, Henri Bouley est donc un héritier (Honorat, 2015). Issu d'une famille de maréchaux-ferrants d'Arnay-le-Duc, Henri Bouley, après de brillantes études littéraires, entre à l'École d'Alfort (1832-1836). Il travaille tout d'abord en clientèle avec son père, Jean-François Bouley dit Bouley Jeune²² qui occupe une position importante dans le monde vétérinaire et scientifique parisiens. A la tête d'une immense clientèle, celui-ci présente les travaux de son frère aîné, Henri-Claude Bouley dit Bouley Aîné²³, à l'Académie Royale de Médecine dont il devient membre en 1823, à seulement 35 ans. Il publie énormément et fonde avec Girard père, le RMV en 1824. Il y fera entrer son fils, Henri Bouley en 1841. Celui-ci en sera rédacteur en chef pendant quarante ans.

La fonction d'enseignant représente pour la majorité de ceux qui s'y engagent un instrument d'ascension sociale : Henri Bouley y est préparé par son père et par son oncle. De plus c'est un brillant sujet, d'une rare éloquence, qui rédige avec aisance. Il saura utiliser les opportunités qui vont se présenter à lui. Après quelques mois chez son père, il passe avec succès le concours de chef de clinique l'année de ses 23 ans. Il devient professeur adjoint à 25 ans puis professeur titulaire (en remplacement d'Eugène Renault) en 1845, à 31 ans. En 1844, il fonde avec d'autres enseignants de l'École d'Alfort, la Société des Vétérinaires du Département de la Seine (voir *infra*) qui devient la SCMV en 1845 (il en sera secrétaire général de 1849 à sa mort en 1885). A la suite de circonstances décrites plus haut (voir peste bovine), il devient IGEV en 1866. Il n'a que 52 ans. Il est membre de l'Académie de Médecine depuis 1855 (il en sera Président en 1877, l'année de sa conversion aux thèses de Pasteur) et membre de l'Académie des Sciences depuis 1868 (il occupera le fauteuil de Rayer). Il devient membre de la Société d'Acclimatation en 1872 (il en sera Président en 1882). En 1879 il devient professeur de physiologie au Muséum d'Histoire Naturelle et en 1881, une chaire de pathologie comparée est créée pour lui. Il se sert de ces tribunes pour y exposer les découvertes de Pasteur. Comme Pasteur, il aime les honneurs. Il est commandeur de l'Ordre national de la Légion d'honneur en 1881.

Pour les Bouley, la vétérinaire est une histoire de famille. Henri Bouley s'en rappellera : il ne laissera à personne d'autre que lui faire l'éloge de son père en 1876²⁴, présentant le milieu scientifique et littéraire brillant dans lequel il a baigné durant sa jeunesse et où sa mère a joué un rôle très important. Par son « ontogénèse » il déclare s'être préparé à « élever dans la considération publique la science et l'art vétérinaires²⁵ ».

LA CONVERSION DE BOULEY AUX THÈSES PASTEURIENNES

Au départ, Bouley est spontanéiste (voir *infra*). Son prestige personnel et la vigueur des articles qu'il publie dans le très influent RMV apportent du crédit à cette théorie. Cependant, dans les années 1873-1874, alors qu'il est Inspecteur Général des Écoles Vétérinaires (IGEV) et Secrétaire Général de la SCMV, ses propos et ses écrits se font plus nuancés, le doute s'installe. En tant que membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, il côtoie souvent Pasteur. Est-il sensible à son influence ? (Pilet, 1985). Les spécifistes de l'École de Lyon remarquent l'infléchissement de ses convictions, Tabourin prend l'initiative d'adresser à Bouley, en tant que IGEV, une lettre de 29 pages défendant le principe de la non-spontanéité des maladies virulentes, qui sera reproduite dans le RMV en avril 1874. Le revirement officiel de Bouley s'opère le 13 janvier 1876 : « Plus j'avance dans l'étude pratique de l'étiologie de la morve, plus, je l'avoue, je me trouve ébranlé à l'endroit de mes anciennes croyances sur la spontanéité fréquente de cette affection ». Dans sa chronique mensuelle du 15 mai 1877, la conversion d'Henri Bouley aux thèses de Pasteur est acquise. Il analyse et commente le mémoire, présenté par Pasteur et Joubert à l'Académie des Sciences le 30 avril 1877, sur « L'étude sur les maladies charbonneuses ». Il prend position en ces termes : « La question de la nature des maladies transmissibles et du charbon particulièrement a été l'objet d'une très importante communication de M. Pasteur que nous reproduisons dans ce numéro... Étant donné que la contagion est le caractère le plus essentiellement distinctif du charbon, et étant connu l'agent qui est l'instrument de sa transmission, M. Pasteur me paraît avoir donné une définition parfaitement exacte de cette maladie, lorsqu'il l'a définie par cet agent lui-même, c'est-à-dire la bactérie que l'on retrouve, en effet dans toutes les espèces, identique à elle-même par les propriétés qu'elle possède ».

A partir de 1877, Bouley se transforme en « pasteurien d'enthousiasme » selon les termes d'Emmanuel Leclainche (Leclainche, 1936). Pendant les huit années qu'il lui reste à vivre, il met le RMV au service du « Maître ». Tous ses mémoires, ses discours y sont intégralement publiés, à côté de ceux de ses adversaires. Les chroniques seront consacrées à analyser les débats, à démonter les arguments des adversaires de Pasteur qui sont fustigés avec

22- Bouley Jeune (1787-1855), ancien élève de l'École d'Alfort, « artiste vétérinaire » parisien qui s'est imposé à force de travail, il est qualifié de « praticien savant »

23- Bouley Aîné (1781-1869), également ancien élève de l'École d'Alfort, qui après une carrière militaire, s'installe comme vétérinaire à Paris et aide intelligemment à la promotion sociale de son frère et de son neveu. Il a trois enfants dont Henri-Symphorien (dit Symphorien) Bouley, vétérinaire qui succède à son père. Bouley Aîné bénéficie de l'expérience et de ses relations militaires : son atelier de la rue de Sèze a une très bonne réputation mais il écrit peu et laisse son frère, Bouley Jeune*, présenter des communications sur les boiteries équinées devant l'Académie de médecine. Il participe, avec son frère cadet à la création de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire.

24- Éloge de Bouley Jeune par Henri Bouley, in *Recueil de Médecine Vétérinaire* – 1876 – Numéro 1 ; Série 6 ; Tome 3 numéro 1- pages 115-143.

25- Discours de Lefebvre prononcé au nom des vétérinaires praticiens lors des obsèques d'Henri Bouley.



virulence, et à répandre la nouvelle foi. Lors des obsèques de Bouley le 3 décembre 1885, le chroniqueur du *Journal des Connaissances médicales* ne s'y trompe pas. Il écrit : « Certes M. Pasteur n'avait besoin de personne pour atteindre la haute situation qu'il occupe aujourd'hui dans le monde entier, mais il n'est pas moins vrai de reconnaître que M. Bouley a mis au service de M. Pasteur l'ascendant de son éloquence, de sa foi et sa puissance de persuasion. »

UN CONTEXTE HISTORIQUE FAVORABLE AUX VÉTÉRINAIRES : PASTEUR S'INTÉRESSE AUX MALADIES ANIMALES

De son côté, Pasteur est un lecteur assidu du RMV. Il écrit à Bouley le 7 septembre 1877 : « Je suis heureux de trouver l'occasion de vous montrer que je cherche à m'instruire dans la Médecine vétérinaire... si j'étais jeune, et même à mon âge si j'étais plus valide, j'irais me constituer élève de l'École d'Alfort. Les lectures des ouvrages vétérinaires me mettent la tête en feu ! ». L'année 1877 marque une date importante pour la médecine : des idées nouvelles sur l'étiologie des maladies virulentes s'imposent et les « spontanéistes » du passé doivent s'incliner devant les « spécifistes » du présent. Pasteur, père de la bactériologie en 1857 devient le père de la microbiologie médicale en 1877. Il n'est ni médecin ni vétérinaire mais il est célèbre dans le monde entier, membre de l'Académie des Sciences depuis 1862, de l'Académie de Médecine depuis 1873, Commandeur de la Légion d'Honneur depuis 1868 et bénéficiaire d'une rente de 12 000 francs votée par le parlement sur le rapport de Paul Bert depuis 1875 (loi du 3 août 1875). Pasteur sait intéresser les pouvoirs publics à la recherche scientifique quel que soit le régime politique en place !²⁶ Le début de l'année 1877 marque l'intérêt de Pasteur pour les maladies charbonneuses. A l'Académie de Médecine, Pasteur trouve un milieu souvent hostile à ses conceptions sur la théorie des germes et d'ailleurs, en général, à tout ce qui ne relève pas de la clinique²⁷. Il songea même à démissionner à la suite de plusieurs altercations avec Jules Guérin* au sujet du choléra des poules²⁸. Il suit avec intérêt les débats entre Casimir Davaine* d'une part, Jaillard et Leplat, d'autre part. Il est convaincu que Davaine est dans le vrai²⁹. Il fait appel à Daniel Boutet, vétérinaire à Chartres, membre correspondant de l'Académie de Médecine depuis sa communication de 1852 présentant les résultats de recherches expérimentales réalisées sur l'étiologie du charbon par l'Association Médicale et la Société Vétérinaire d'Eure-et-Loir. Boutet avait déjà fourni à Davaine, en 1850, des prélèvements de sang d'animaux morts de charbon. Il envoie à Pasteur « par chemin de fer en grande vitesse »³⁰ des prélèvements (sang et morceaux de rate) d'une

vache morte de charbon. Pasteur s'était déjà adressé à des vétérinaires. En 1867, Boissier, praticien à Alais et éducateur de vers à soie avait appliqué sous sa direction et selon ses recommandations, un grainage très soigné de ses vers à soie, démontrant l'exactitude des théories de Pasteur sur la pébrine et la maladie des morts-flats³¹. Ces deux exemples montrent à Pasteur que les vétérinaires peuvent le « ravitailler » en échantillons et qu'ils sont aussi de très fidèles informateurs, observateurs et expérimentateurs, appliquant à la lettre ses consignes.

Les propositions fondamentales établies par Pasteur pour les fermentations sont transposables aux maladies virulentes. Comme l'étude des maladies virulentes et des affections microbiennes nécessite une expérimentation sur les animaux, Pasteur comprend que les vétérinaires sont indispensables.

LA CONSTITUTION D'UN RÉSEAU DE COMPÉTENCES ET D'EXPERTISES VÉTÉRINAIRES : LA SOCIÉTÉ CENTRALE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Henri Bouley va constituer, coordonner et piloter un réseau de compétences et d'expertises vétérinaires.

Par la volonté des membres fondateurs, la SCMV avait choisi un mode de sélection par cooptation suivi d'une élection (voir *infra*). C'était une façon de sélectionner une certaine élite parmi les vétérinaires : enseignants (surtout des Alfortiens), praticiens ruraux ou de villes, militaires, inspecteurs des abattoirs, etc... Tous avaient un point commun : la mystique du travail (Hubscher, 1999). Le cas d'Hippolyte Rossignol est représentatif. Fils de vétérinaire, né à Pierre de Bresse en Saône-et-Loire, il a pratiqué successivement à Montereau, dans son pays natal avant de s'installer à Melun. C'est un praticien (ses nombreuses publications démontrent une activité débordante), membre de toutes les organisations de charité, de solidarité dont il est souvent le promoteur. Il a fondé la Société Vétérinaire de Seine-et-Marne et promu les premiers congrès nationaux vétérinaires. En vue de l'entraide, il crée l'Association Générale Vétérinaire et fonde en 1879 la Société de Médecine Vétérinaire Pratique, qui reste active de nos jours. Ce n'est pas un pasteurien de la première heure mais il aidera Pasteur dans ses études sur le charbon. Il sera le maître d'œuvre des expérimentations de Pouilly-le-Fort et Pasteur le remerciera³². Il serait trop long de citer tous ces vétérinaires qui ont participé à cette épopée pasteurienne. Leur liste et leurs activités sont disponibles (Rosolen, 2022). Grâce à la SCMV, Henri Bouley a constitué un véritable réseau de compétences vétérinaires qu'il activera et stimulera pour le mettre, à partir de 1877, au service de Pasteur.

26- ANCEAU E. Ils ont fait et défait le Second Empire, p. 286.

27- NICOL L. L'épopée pastorienne et la médecine vétérinaire. p. 115.

28- NICOL L. L'épopée pastorienne et la médecine vétérinaire. p. 313.

29- WROTNOWSKA D. « Pasteur et Davaine ». Communication présentée le 26 avril 1975 à la Société Française d'Histoire de la Médecine. https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/hsm/HSMx1975_6x009x003_4/HSMx1975_6x009x003_4x0213.pdf. Consulté le 27 juillet 2022

30- Denise WROTNOWSKA : « Pasteur et Davaine ». Communication présentée le 26 avril 1975 à la Société Française d'Histoire de la Médecine. https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/hsm/HSMx1975_6x009x003_4/HSMx1975_6x009x003_4x0213.pdf. Consulté le 27 juillet 2022

31- NICOL L. L'épopée pastorienne et la médecine vétérinaire. p. 73-75.

32- NICOL L., L'épopée pastorienne et la médecine vétérinaire, p. 602.

...AU SERVICE DU COURANT HYGIÉNISTE

Vulgarisateurs de la démarche pasteurienne, les vétérinaires se donnent pour tâche de convaincre les éleveurs du bien-fondé d'une prophylaxie par l'inoculation et se lancent dans une véritable pédagogie de la vaccination dont le coût est nettement inférieur à celui des soins qu'il faudrait pratiquer si l'animal était malade. Profitant du fait que la salubrité est devenue une valeur républicaine, les vétérinaires deviennent des hussards de l'hygiène (Hubscher, 1996). Parallèlement aux instituteurs, dont la salle de classe s'orne de tableaux expliquant aux enfants les règles de la propreté, les vétérinaires apprennent à leurs parents les mesures sanitaires à adopter dans les étables et les bergeries. A la compétence scientifique acquise pour la médecine des épizooties s'ajoute leur monopole administratif du contrôle de ces maladies. Ils jouent à la fois le rôle de conseiller et d'agent de l'Administration. Dans les années 1870, Camille Leblanc*, vétérinaire de la Préfecture de Police de Paris, convaincu de l'importance de la mise en place d'un service sanitaire, trouve un interlocuteur attentif en la personne du Préfet Léon Renault*. Il se trouve que ce républicain modéré est le fils d'Eugène Renault, professeur à l'École d'Alfort dont Henri Bouley avait pris la succession... Il promulgue le 27 décembre 1875 une « Ordonnance concernant les chevaux et autres animaux atteints ou suspects de maladies contagieuses »³³. Leblanc voit immédiatement le parti que la profession vétérinaire pourrait en tirer car non moins importante est l'inspection de la viande de boucherie livrée aux consommateurs. Cette inspection est alors entre les mains des bouchers³⁴. En 1876 un décret du 24 mai institue un Comité consultatif des épizooties près du Ministère de l'Agriculture et du Commerce. Ce comité est chargé de l'étude et de l'examen de toutes les questions concernant la législation relative aux épizooties. Il a notamment pour mission de préparer un projet de loi sur la police sanitaire des animaux domestiques. Ce projet sera remis au ministre en 1878 et Henri Bouley en est le rapporteur. L'ordonnance de 1875 et le rapport de 1878 inspirent largement la loi du 21 juillet 1881 sur la police sanitaire des animaux. Cette loi définit les maladies réputées légalement contagieuses, instaure le contrôle des foires, marchés, abattoirs, mais aussi des frontières. Elle accorde une position centrale aux vétérinaires, déjà reconnus compétents dans la médecine des maladies contagieuses et qui le deviennent dans le contrôle des denrées alimentaires d'origine animale. Ce domaine de compétences sera confirmé par la création d'un corps de fonctionnaires : les vétérinaires deviennent des gardiens de la santé publique.

Avec les républicains qui arrivent au pouvoir après la chute du Second Empire, les vétérinaires vont bénéficier d'un climat politique qui leur est favorable. Ils bénéficient de la sympathie active de Léon Gambetta* (Vivier, 2021) aux yeux duquel ils incarnent une couche sociale nouvelle et le principe méritocratique. La polyvalence de la formation acquise dans les Écoles fait du vétérinaire un naturaliste, un hygiéniste, un agronome et un zootechnicien.

Même si les limites entre l'infectiologie (perçue comme une médecine de troupeaux) et la clinique (perçue comme une médecine

individuelle) sont parfois floues, les sujets traités dans le Bulletin de la SCMV montrent que les vétérinaires s'y intéressent. Ils seront prêts à s'impliquer dans ce qui n'est qu'une ébauche de santé publique d'autant que la pratique de la police sanitaire ne leur est point contestée et que toutes les législations leur reconnaissent une compétence exclusive à cet égard. Comme le souligne Delphine Berdah (Berdah, 2012) : « les vétérinaires français deviennent de véritables agents sanitaires impliqués dans le contrôle de la contagion humaine et animale ».

CONCLUSION

Sans Henri Bouley, Inspecteur Général des Écoles Vétérinaires, Pasteur n'aurait pas pu mobiliser le monde vétérinaire, car il n'était ni médecin, ni vétérinaire.

Sans Henri Bouley, rédacteur en chef du RMV, périodique le plus lu et le plus diffusé dans le monde vétérinaire, Pasteur n'aurait pas pu diffuser largement ses théories auprès des vétérinaires praticiens dans toutes les provinces de France.

Sans Henri Bouley, Secrétaire Général de la SCMV, organe scientifique majeur de la profession, rassemblant en son sein l'élite des enseignants et les meilleurs cliniciens mais aussi les fonctionnaires influents dans les Ministères formant ainsi un véritable réseau d'expertise et de compétences, Pasteur n'aurait pas pu mettre à contribution l'ensemble (ou presque) d'une profession qui lui fournira des sujets pour ses expérimentations, mettra à sa disposition des prélèvements, prendra en pension dans leurs infirmeries les sujets inoculés (en prenant parfois de très grands risques) et consignera leurs observations cliniques détaillées. N'oublions pas, cependant, que les vétérinaires étaient prêts : les connaissances qu'ils avaient acquises auprès de leurs illustres maîtres pratiquant la recherche expérimentale les avait préparés. Le terreau était propice. La création de l'Institut Pasteur inauguré le 14 novembre 1888 fait la part belle aux vétérinaires, même si Henri Bouley n'est plus là. Le Maître écrit : « La voilà donc bâtie cette grande maison ! Mais j'ai la poignante mélancolie d'y entrer comme un homme vaincu du temps qui n'a plus autour de lui aucun de ses maîtres ni même de ses compagnons de lutte, ni Dumas, ni Bouley, ni Paul Bert, ni Vulpian. Si je me sens aussi triste de leur absence qu'au lendemain de leur mort, j'ai au moins la consolation de penser que tout ce que nous avons défendu ensemble ne périra pas... ».

Mais sans Pasteur, la profession vétérinaire qui était en train de se structurer et cherchait à conquérir un capital scientifique pour le transformer en capital social, n'aurait pas pu réussir aussi rapidement. Il est remarquable qu'elle y soit parvenue sans perdre sa spécificité vétérinaire, comme le rappelle Armand Goubaux, Directeur de l'École d'Alfort, dans son hommage à Henri Bouley lors de ses obsèques : « Il m'est précieux de constater qu'aujourd'hui, la médecine vétérinaire et ceux qui l'exercent, sont autrement considérés qu'autrefois, et qu'on tend enfin à reconnaître les services qu'ils rendent à la science et aux citoyens qui ont besoin de leurs secours. » Il ajoute : « C'est surtout à ce mort vénéré [Henri Bouley] que le résultat est dû ».

33- Rappelons que lors du siège de la capitale en 1870, une commission de vétérinaires présidée par Henri Bouley est officiellement investie du contrôle de sanitaire de la consommation des chevaux.

34- En 1878, l'École d'Alfort (Henri Bouley est alors IGEV) inaugure un cours spécialisé pour disqualifier le savoir des bouchers.

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie Agnès Rosolen, Conservateur de Bibliothèque honoraire de l'Université Paris Saclay pour son aide à la rédaction de cet article.

L'auteur remercie les Professeurs Gérard Orth, Charles Pilet, Jean-Paul Rousseau et les docteurs vétérinaires Claude Milhaud et Michel Baussier, membres de l'Académie Vétérinaire de France, pour leurs conseils éclairés et leurs remarques judicieuses.

BIBLIOGRAPHIE

- Anceau É. Ils ont fait et défit le Second Empire. Coll. Textos. Éditions Talandier, Paris, 413p ; 2021.
- Berdah D. Entre scientification et travail de frontières : les transformations des savoirs vétérinaires en France, XVIII^e-XIX^e siècles. Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine. 2012 ; 59(4) : 51-96. Disponible dans Cairn (<https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2012-4-page-51.htm>).
- Bouley jeune J-F. Observations pathologiques à l'appui des expériences de MM. Bell et Magendie, sur les usages et fonctions de certaines parties du système nerveux. Recueil de Médecine Vétérinaire. 1824 ; 1(1) : 28-35.
- Degueurce C. Claude Bourgelat et la création des écoles vétérinaires. Comptes Rendus Biologie. 2012 ; 335 : 334-342.
- Honnorat C. La famille Bouley : un exemple d'évolution de la maréchalerie à la vétérinaire. Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires 2015 ; 15 : 187-207.
- Hubscher R. L'invention d'une profession : les vétérinaires au XIX^e siècle. Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine. 1996 ; 43(4) : 686-708.
- Hubscher R. Les maîtres des bêtes – les vétérinaires dans la société française (XVIII^e – XX^e siècle). Edition Odile Jacob, Paris, 1999, 441 p.
- Leclainche E. Histoire de la médecine vétérinaire. Office du Livre, Toulouse, 1936, 812 p.
- Mellah M. L'école d'économie rurale vétérinaire d'Alfort (1766-1813), une histoire politique et républicaine avec l'animal domestique. La Révolution française. Cahier de l'Institut d'histoire de la Révolution française. 14/2018. <https://journals.openedition.org/lrf/2031>
- Nicol L. L'épopée pastorienne et la médecine vétérinaire. Chez l'auteur (21 rue Gustave-Lambert, 92380 Garches), 1974, 622 p.
- Orth G, Guénet JL. L'œuvre scientifique d'Edmond Nocard. Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires. 2003 ; 2 : 100-110.
- Pilet C. Admirateur et avocat de Louis Pasteur : Henry Bouley (1814-1885). Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France. 1985 ; 138(4) : 449-454.
- Pilet C. De la création des Écoles vétérinaires à l'évolution de la notion de contagion aux 19^e et 20^e siècles. Comptes Rendus Biologie. 2012 ; 335 : 350-355.
- Raillat ALJ, Moulé L. Histoire de l'École d'Alfort. Asselin & Houzeau, Paris, 831p ; 1908.
- Rosolen SG. Que trouve-t-on dans les bulletins et mémoires de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire au temps de Louis Pasteur. 2022. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03622887/>
- Toma B. Naissance, vie et mort des périodiques vétérinaires français. Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires. 2003 ; 2(2) : 24-76.
- Vallat F. Essai d'inventaire des travaux historiques vétérinaires français. Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires. 2018 ; 18 : 125-210.
- Vivier N. Nouveaux regards sur les élites rurales au XIX^e siècle. In : Le mouvement social. 2021 ; 4(277) : 149-165. Disponible dans Cairn (<https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2021-4-page-149.htm>)
- Wrotnowska D. « le rouget du porc ». Pasteur et Achille Maucuer. Revue d'Histoire des Sciences. 1973 ; 26(4) : 339-364.
- Mauffre V, Poly N. Les traditions d'accueil des nouveaux arrivants à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort (Thèse de médecine vétérinaire). École Nationale Vétérinaire d'Alfort. 210 p. 2008.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LES PRINCIPALES MALADIES ANIMALES INFECTIEUSES/CONTAGIEUSES AU DÉBUT DU XIX^e

La période comprise entre 1830 et 1900 est favorable à la vétérinaire. Le développement des industries et du commerce entraîne une augmentation des transports de voyageurs et de marchandises, facilités par l'amélioration des réseaux routiers. La construction des voies ferrées desservant les grandes villes a pour conséquences une intensification du trafic routier local. Le besoin en chevaux s'accroît. L'amélioration de l'élevage et la prise en compte de la valeur économique des animaux explique le recours plus systématique aux vétérinaires. Les réglementations sanitaires se multiplient et nécessitent des organes d'exécution et un personnel spécialisé qualifié. Elles sont imposées par la présence des épizooties, permanentes ou occasionnelles.

La morve a été disséminée dans toute l'Europe à la suite des campagnes napoléoniennes, la rage sévit dans les capitales. L'extension du trafic et les importations des reproducteurs ont disséminé la contagion. La péripneumonie bovine est en progression. Les grandes épizooties de fièvre aphteuse et de clavelée ovine causent des pertes énormes à l'élevage. La peste bovine est redoutée et la menace qu'elle comporte a certainement contribué, plus que toute autre considération, à l'organisation de la police sanitaire et aux progrès de la vétérinaire.

Il faut admettre que, jusqu'ici, les travaux sur l'histoire de l'élevage français se sont surtout intéressés aux implications sociologiques des épizooties. Les pathologies et les thérapeutiques n'ont guère préoccupé les historiens. Avant 1700, les chroniqueurs ne s'intéressent pas aux grandes contagions animales ; ils ne les évoquent qu'indirectement, au même plan que d'autres calamités et comme un surplus inévitable de malheur à une saison catastrophique, une épidémie humaine, une inondation, ou au passage d'une armée. Même après la création des Écoles vétérinaires, les textes décrivent de façon assez incomplète la progression des épizooties. La raison tient sans doute au faible nombre d'observateurs et aux témoignages peu fiables de personnes dénuées de formation médicale. Les sources imprimées renseignent sur les événements survenus dans un territoire plus ou moins circonscrit mais ne donnent pas d'indications globales sur la maladie à l'échelle du pays ; les localisations géographiques restent vagues. Ce manque d'informations avait été pointé du doigt par la SCMV. Lors du premier concours des Mémoires en 1844, le thème du « sujet questionné » avait été : « les statistiques raisonnées des différentes espèces domestiques selon les régions de France » (Rosolen 2022).

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la théorie de la génération spontanée est acceptée par tous. À des événements climatiques exceptionnels, les bêtes comme les hommes répondent en développant des pathologies hors du commun. De plus, la maladie n'étant pas censée avoir d'existence propre, parce que liée à des conditions climatiques spécifiques, les observateurs trouvaient normal que les symptômes se transforment d'une épizootie à l'autre. Ce n'était pas la même maladie mais une autre, d'espèce voisine, qui pouvait même changer de nom³⁶. À cette époque, la santé des humains et des animaux était interprétée selon la même théorie médicale, l'humorisme, qui octroyait la part belle à l'environnement, capable de maintenir, déranger ou restaurer un état de santé. S'inspirant des idées d'Hippocrate et de Galien, l'humorisme a dominé la pensée médicale jusqu'au XVIII^e. Selon elle, les corps étaient constitués d'humeurs influencées par l'alimentation, le climat, la ventilation, l'exercice et le comportement sexuel, les affections des organismes individuels étant le résultat d'un déséquilibre entre les humeurs (Curth 2002). L'augmentation et la diminution des épidémies étaient attribuées aux changements environnementaux au sens large du terme. Pour rétablir ou maintenir l'équilibre humoral dans les corps, humains et animaux, on préconisait des interventions comme des saignées, des purges, des changements de mode de vie et l'amélioration de la qualité de l'air. La nouvelle philosophie expérimentale de la Nature et la perception des animaux comme des « machines auto-guidées » selon Descartes, modifient l'enseignement médical, qui recourt plus souvent à la vivisection animale pour mieux comprendre le fonctionnement humain. Le médecin Félix Vicq d'Azyr*, élève de Louis Jean-Marie Daubenton*, va plus loin que l'anatomie comparée en développant une médecine comparée (Pouliquen 2009). L'épizootie de peste bovine qui s'abat sur le Sud-ouest de la France entre 1774 et 1776 lui donne l'occasion d'étudier la maladie et de proposer des moyens de la combattre (Vallat 2007). Il s'appuie sur des élèves vétérinaires, secondant des vétérinaires locaux, qui devront répondre à un questionnaire de 35 entrées pour décrire précisément les symptômes de la maladie, puis à l'envoyer à Paris, participant ainsi au développement d'un premier outil statistique épidémiologique (Thomas 2012) complété par une analyse réalisée lors de dissections. Félix Vicq d'Azyr ajoutera un volet expérimental. Il fait établir deux « hôpitaux des bœufs » tenus par un vétérinaire local et y entreprend deux types d'expériences : les premières visent à tester différents remèdes et les secondes à étudier le mode de contagion.

Au début du XIX^e siècle, les vétérinaires sont influencés par les théories de François Broussais*, adepte de l'inflammation (et de la saignée) et niant la contagion. Ces théories auront toutefois un aspect positif, l'intérêt porté aux lésions *post-mortem* et leur comparaison avec les symptômes observés du vivant de l'animal. Même si les controverses théoriques au sujet de la contagion ont pris fin vers 1850, au début du XIX^e siècle, les débats sur la contagion font encore rage parmi les savants. La notion de maladie contagieuse reste floue. Le mot épizootie se réfère à des maladies contagieuses dont la cause peut être (encore) accidentelle. L'épidémiologie moderne a depuis clarifié le concept. On définit maintenant l'épizootie comme une maladie qui frappe simultanément un grand nombre d'animaux de même espèce ou d'espèces différentes, quelle qu'en soit la cause (Vallat 2000). Il faut attendre la loi du 21 juillet 1881 instaurant la police sanitaire des animaux qui spécifie dans son article 1 une liste de maladies réputées légalement contagieuses : la peste bovine, la péripneumonie, la clavelée, la gale, la fièvre aphteuse, la morve, le farcin, la dourine, la rage et le charbon.

- En 1776, la peste bovine, appelée typhus contagieux des bêtes à cornes est due à un *morbillivirus* de la famille des *paramyxoviridae*. Les virologistes (Njeumi *et al.* 2012) admettent que le virus de la rougeole humaine (un *morbillivirus* de la famille des *paramyxoviridae*) a pour origine l'adaptation à l'espèce humaine du virus de la peste bovine présent chez les ancêtres des bovins lors du processus de la domestication. L'éradication mondiale de la peste bovine a été annoncée officiellement le 28 juin 2011 par l'OIE³⁸ et la FAO³⁹. C'est une maladie originaire des steppes d'Europe centrale. Elle est caractérisée par une forte fièvre de quelques jours, l'animal devient anorexique, les muqueuses enflammées s'ulcèrent, la conjonctivite s'aggrave, jetage et salivation deviennent abondants et purulents. Des lésions cutanées apparaissent et l'attaque des muqueuses digestives provoque une diarrhée profuse. La mort survient, 10-15 jours après l'apparition des premiers symptômes. Dans les formes graves, les signes cliniques sont pathognomoniques. La létalité est élevée. L'épizootie s'éteint d'elle-même lorsque ne restent que des survivants guéris, tous immunisés. La

36- Lors de l'épizootie de peste bovine qui ravagea le Sud-ouest de la France, Félix Vicq d'Azyr parlait de « peste varioleuse » ou de « variole des bœufs » plus par analogie avec le concept d'épidémie de variole humaine que par la description des symptômes cliniques de la peste bovine qui se rapprochent de ceux de la rougeole.

37- Elles ne donneront aucun résultat.

38- Office International des Épizooties appelé aujourd'hui Organisation Mondiale de la Santé Animale

39- Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation

peste bovine réapparaît en France de 1814 à 1870, chez les animaux de trait des armées coalisées contre Napoléon 1^{er} en 1814-1815 et en 1870 à la suite de l'entrée des troupes allemandes sur le territoire. C'est la dernière importante épizootie et jamais sa contagiosité n'a été mise en doute. Cette maladie permit à Bouley de s'illustrer ; en 1865, il est convoqué par le Ministre Armand Béhic, informé qu'une nouvelle maladie du bétail était apparue en Angleterre. Une fois sur place, Bouley, excellent clinicien, reconnaît immédiatement les signes cliniques de la peste bovine, en informe le ministre, et préconise des mesures de précaution drastiques. La contagion épargne la France et le ministre, reconnaissant, nomme Bouley IGEV par décret du 6 janvier 1866. Celui-ci devient -cas unique- IGEV, sans être passé par la direction de l'une des Écoles !⁴⁰

- Autre maladie très contagieuse, la fièvre aphteuse est due à un aphytovirus de la famille des *picornaviridae* ; elle atteint les ruminants et les porcs et c'est une zoonose mineure. Elle se caractérise par une éruption vésiculeuse sur les muqueuses et sur la peau, dans la bouche, les onglons et sur la mamelle. En français elle porte aussi le nom de cocotte. Sa létalité est faible (inférieure à 2%) mais elle occasionne des pertes économiques importantes : repos forcé pour les animaux de trait, trop amaigris, baisse de lactation... Sa première description en tant qu'épizootie date de 1813 et de 1834 à 1842, une panzootie s'étend de la Russie à la Bretagne (Vallat 2000).

- La péripleurite contagieuse des bovins est due à la bactérie *Mycoplasma mycoides*. Elle se caractérise par la fièvre, la toux, l'anorexie et une respiration douloureuse. La morbidité atteint 90%, la mortalité 50% et 25% des survivants restent porteurs. Elle est aussi appelée pleuro-pneumonie mais ne doit pas être confondue avec la pleuro-pneumonie chronique, phtisie ou pomelière qui correspondent à la tuberculose bovine. Limitées à la cage thoracique, les lésions sont pathognomoniques : à la coupe le poumon congestionné présente une marbrure classique. À l'extérieur de l'organisme le germe meurt rapidement. La contamination se fait par aérosol respiratoire. C'est une maladie de montagne ; on comprend que l'air confiné et saturé d'humidité des étables de montagne où le cheptel passe de longs hivers favorise la contagion. C'est une maladie sporadique, initialement de montagne (Jura, Dauphiné, Vosges, Auvergne). L'Aubrac est fortement affecté entre 1845 et 1849. Elle existe aussi dans les plaines du Nord (à partir de 1822), de l'Est (vers 1840). Une tentative d'inoculations préventives est faite en 1852 par le Belge Louis Willems⁴¹.

- La clavelée ou variole ovine est une maladie due à un *capripoxvirus* de la famille des *poxviridae*. Sans doute d'origine méditerranéenne, elle dure deux à quatre semaines. Elle débute par une fièvre élevée, un jetage oculo-nasal abondant, puis apparaissent des lésions cutanées sur les régions dépourvues de laine qui font penser à la variole humaine ; cela explique les essais de clavelisation analogues à la variolisation pratiquée à la même époque. La résistance au virus à la dessiccation favorise sa dispersion par le vent. La mortalité est faible mais les conséquences économiques sont importantes. Il s'agit d'une maladie enzootique mais qui se répand dans toute l'Europe.

- Les maladies charbonneuses apparaissent de façon sporadique. On distingue la fièvre charbonneuse ou charbon bactérien et le charbon symptomatique. La première est due à *Bacillus anthracis*, commune à tous les animaux domestiques et à l'homme. C'est une anadémie ; les animaux contractent le charbon sur ce qu'on appelle des « champs maudits » ou « montagnes maudites », infectés par les cadavres d'animaux qu'on y a enfouis. C'est une maladie locale récurrente qui s'exprime les années au cours desquelles le printemps et le commencement de l'été ont été pluvieux et où l'été et l'automne ont connu de fortes et longues chaleurs. La fièvre charbonneuse est caractérisée par une septicémie fébrile avec (ou non) atteinte des nœuds lymphatiques entourés de sang. Elle est souvent fatale en 48h. L'autopsie montre une rate très volumineuse, gorgée de sang noir qui justifie le terme de « sang de rate », réservé plus tard à la maladie chez les moutons.

La deuxième, le charbon symptomatique, est dû à un germe anaérobie, *Clostridium chauvoei*, qui provoque d'énormes abcès à contenu gazeux dans les masses musculaires, très circonscrites, d'où son nom actuel de myosite clostridienne. Les animaux succombent en 12h à 36h.

- La rage est une méningo-encéphalo-myélite mortelle due à un *lyssavirus* de la famille des *rhabdoviridae*, entretenu par les loups, les renards et les chiens. Cette terrible zoonose (une fois la maladie déclarée, l'issue est toujours fatale) sévit à l'état enzootique dans toute l'Europe. Elle fera des victimes y compris parmi les vétérinaires comme Pierre-Rose Bourrel, neveu de Jean Bourrel, vétérinaire à Paris qui fournissait des chiens enragés à Pasteur.

- La morve est due à une bactérie, *Burkholderia mallei* qui touche préférentiellement les équidés mais qui peut affecter d'autres espèces animales et l'homme : c'est une zoonose grave. Elle causera la mort du vétérinaire Girard Fils. Répandue en Europe à la suite des guerres de la Révolution et de Napoléon, cette maladie décime les cavaleries de guerre et de transport. Les manifestations cliniques comportent une altération de l'état général avec toux et fièvre, une dermite érysipélateuse, des collections purulentes cutanées et sous-cutanées ainsi qu'une inflammation des fosses nasales avec un jetage qui rend le diagnostic pathognomonique. Il existe des formes aiguës et des formes chroniques, opposant partisans de la contagion à partisans de la non-contagion. En l'absence de traitement, la mort survient par septicémie. Lorsque la forme reste uniquement cutanée, elle prend le nom de farcin.

- La dourine, est due à *Trypanosoma equiperdum*. C'est une maladie sexuellement transmissible chez le cheval.

40- Anecdote relatée à l'occasion de l'hommage rendu à Henri Bouley par Camille Leblanc au nom de l'Académie de Médecine lors de ses obsèques et publié dans le *RMV* du 15 décembre 1885, page. 773.

41- Hubscher R. Les maîtres des bêtes – les vétérinaires dans la société française (XVIII^e-XIX^e siècles), 1999. p 94.

- Le **rouget du porc**, appelé mal rouge *du porc* due à une bactérie *Erysipelothrix rhusiopathiae* est une zoonose responsable, chez le porc de trois formes cliniques ; 1) une forme suraigüe touchant les jeunes verrats et les truies suite au stress de la mise bas, responsable de fièvre, de signes cutanés caractéristiques (les zones minces de la peau deviennent bleuâtres-rougeâtres) et pouvant entraîner la mort de l'animal en quelques heures, 2) une forme aigüe de gravité moyenne et qui est l'évolution de la forme suraigüe avec apparition de lésions caractéristiques pouvant évoluer vers la nécrose des membres, des oreilles ou de la queue, puis la mort de l'animal, et enfin 3) une forme chronique, bénigne, responsable d'inflammations articulaires chez les porcelets et les verrats. Cette maladie fait des ravages en Europe (Wrotnowska 1973) et aux USA. Chez l'homme, non traité, elle peut entraîner des arthrites, des septicémies et des endocardites. Chez le porc, les lésions cutanées sont pathognomoniques.

- Deux sujets intéressent particulièrement le secrétaire général de la SCMV, Henri Bouley ; l'**artérite virale du cheval** appelée fièvres typhoïdes, due au virus de l'artérite équine de la famille des arteriviridae et l'**uvéite récurrente**, appelée la fluxion périodique, dont on découvrira plus tard que l'agent causal sont des leptospires (Rossi, 1952). Le virus de l'artérite équine se transmet par voie respiratoire ou sexuelle. Les lésions de vasculite sont ubiquitaires. Cette maladie est très contagieuse. La fluxion périodique est une irido-cyclo-choroïdite (uvéite) isolée (sans relation avec d'autres symptômes). Elle est considérée comme un vice rédhibitoire (Lescure 1990). Ces deux maladies donneront lieu à des thématiques questionnées pour des mémoires mis au concours entre 1844 et 1872, dont on trouve les textes primés dans les *Mémoires de la SCMV* publiés séparément du Bulletin (voir *infra*).

- A côté de ces maladies infectieuses, contagieuses ou non, zoonotiques ou non, les maladies parasitaires peuvent entraîner des épizooties. La **gale du mouton** due à *Psoroptes ovis* retient l'attention des vétérinaires car elle occasionne des pertes en laine au moment même où la « mérinisation »⁴² du troupeau français se développe. Cependant, cette maladie a connu très tôt des traitements d'une certaine efficacité et dans la mesure où le caractère contagieux de la gale était reconnu, la prophylaxie se limite à l'isolement des malades et à la mise en quarantaine des bêtes nouvellement acquises. D'autres parasitoses attirent l'attention des vétérinaires : celles dues aux strongles, aux ténias, aux trichines. L'ensemble de ces parasitoses a donné lieu à près de 70 communications de la SCMV selon l'index matière de son annuaire publié à l'occasion de son cinquantenaire.

- Jusqu'en 1865, la **tuberculose** est une maladie connue chez l'homme et sous-estimée ou ignorée chez le bœuf (Vallat 2016). En 1842, le médecin Pierre Rayer* repère dans nombre d'espèces animales une forme de tuberculose pulmonaire presque identique à celle observée chez l'homme (Vallat 2016). En 1865, le médecin militaire Jean-Antoine Villemain* prouve la contagiosité de cette maladie par ingestion et inhalation. Mais seul Chauveau comprend la portée de ces informations et trois ans plus tard il démontre l'étroite parenté entre la tuberculose du bœuf et celle de l'homme, comme le risque de contagion par ingestion. L'École d'Alfort réagit par Gabriel Colin* et Jean Reynal*, qui mettent en doute les conclusions de Chauveau. Bouley dans sa chronique du RMV de mai 1873 mentionne le différend entre Colin et Chauveau. Une décennie s'écoulera avant l'annonce de la découverte de Robert Koch*. Pour les vétérinaires l'important est de savoir si l'ingestion de viande ou de lait provenant d'animaux tuberculeux présente un risque et si oui, comment y remédier. Gustave Butel, vétérinaire exerçant à Meaux, organise, en 1888, un congrès sur la tuberculose « pour que médecins et vétérinaires discutent ensemble d'une question scientifique ».

Les guerres révolutionnaires puis le blocus continental du Premier Empire ont eu des conséquences désastreuses sur la santé du bétail. Mise à part les maladies parasitaires, l'unique ressource réside dans la prévention, par des mesures d'hygiène ou de police sanitaire qui fait la part belle à l'abattage des animaux. Cette solution est efficace mais s'oppose aux mentalités et aux réalités du terrain et les mesures coercitives répugnent aux notables, qui sont pour la plupart des propriétaires ruraux. Cependant il ne faudrait pas oublier que l'augmentation des épizooties tient également à la multiplication du bétail pendant cette période. Les régions atteintes en priorité sont celles où existent de grandes concentrations animales et où les animaux sont en bonne condition physique. En effet, il s'avère que les crises fourragères n'ont pas eu d'incidence sur le développement de ces maladies. Les disettes aggravent les parasitoses mais seuls les facteurs météorologiques, un printemps pluvieux suivi d'un été chaud ont une influence sur le charbon. Le confinement dans les étables est prépondérant pour le développement de la péripneumonie.

BIBLIOGRAPHIE DE L'ANNEXE 1

- Curth LH. The care of the brute beast: animals and the 17th century marketplace. *Social History of Medicine*. 2002 ; 15(3) : 375-392.
- Lescure F. L'uvéite isolée. Vice rédhibitoire du cheval, de l'âne et du mulet. Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France. 1990 ; 143(3) : 317-326.
- Njeumi F, Taylor W, Diallo A, Miyagishima K, Pastoret PP, Vallat B, Traore M. The long journey: a brief review of the eradication of rinderpest. *Revue Scientifique et Technique – Office International des Epizooties*. 2012 ; 31(3) : 729-746.
- Pouliquen Y. Félix Vicq d'Azyr, les Lumières et la Révolution. Odile Jacob, Paris, 240 p. 2009.

42- Introduction de la race Mérinos en France qui fournit une laine de très bonne qualité. Napoléon 1^{er} rend obligatoire, pour l'ensemble de la France, l'utilisation de béliers mérinos en provenance des bergeries nationales.

- Rossi P. Fluxion périodique du cheval et brucellose. Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France. 1952 ; 105(8) : 37-342.
- Vallat F. Félix Vicq d'Azyr et l'épizootie de 1774-1776. Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires. 2007 ; 7 : 127-140.
- Vallat F. Les vétérinaires français et la tuberculose bovine, 1800-1918. Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires. 2016 ; 16 : 69-100.
- Vallat F. Les épizooties en France de 1700 à 1850 – inventaire clinique des bovins et des ovins. Histoire et Société Rurales. 2000 ; 1^{er} semestre n°14 : 67-104.
- Thomas M. Entre médecine et politique : Félix Vicq d'Azyr et la lutte contre la peste bovine sous l'Ancien Régime. Bulletin d'Histoire et d'Épistémologie des Sciences de la Vie. 2012 ; 19 : 97-126.
- Wrotnowska D. Le rouget du porc. Pasteur et Achille Maucuer. Revue d'Histoire des Sciences. 1973 ; 26(4) : 339-364.

ANNEXE 2 : LISTE DES NOMS PROPRES CITÉS – ÉLÉMENTS DE BIOGRAPHIE

*indique des éléments biographiques issus de la base prosopographique du Comité Technique Historique et Scientifique (CTHS) (<http://cths.fr/index.php>)

#indique des éléments biographiques issus de la bibliothèque mondiale du cheval (<https://labibliothequemondialeducheval.org/biographie>)

- **Arloing Saturnin***# (1846-1911) : Élève de Chauveau. Professeur à l'École de Lyon, Professeur à l'École de Toulouse, Directeur de l'École de Lyon, membre de l'Académie des Sciences, Membre de l'Académie Nationale de Médecine, Membre de la SCMV. Il découvre avec Cornevin et Thomas le bacille du charbon symptomatique. Il démontre l'unicité de la tuberculose aviaire avec celle des mammifères. C'est un pasteurien de la première heure.

- **Bachasson Jean-Pierre, comte de Montalivet** (1766-1823) : Homme politique, ministre de l'Intérieur de 1809 à 1814, c'est un fidèle de Napoléon 1^{er}. Il présente devant le corps législatif le 25 février 1813 un « Exposé sur la situation de l'Empire – 1811-1812 » : le nombre de vétérinaires est insuffisant par rapport aux maréchaux-ferrants et aux besoins de l'armée.

- **Barthélémy (aîné) Eloi***# (1785-1851) : Professeur à l'École d'Alfort, membre fondateur de la SCMV, membre de l'Académie de Médecine et de l'Académie d'Agriculture.

- **Barthélémy (jeune)** : Professeur à l'École d'Alfort, membre fondateur de la SCMV

- **Barthélémy Dominique** : Vétérinaire, membre fondateur de Société de Médecine Vétérinaire et Comparée du Département de la Seine.

- **Béhic Armand** (1809-1891) : Homme politique, ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics de Napoléon III. Il fera appel à Henri Bouley pour évaluer la menace d'une épizootie de peste bovine en Angleterre et dans le nord de la France et mettre en place des mesures de prophylaxie. Le succès des mesures mises en place permettra à Henri Bouley de devenir Inspecteur Général des Écoles Vétérinaires sans avoir été Directeur d'une École vétérinaire.

- **Bernard Claude*** (1813-1878) : Médecin, pharmacien, fondateur de la médecine expérimentale. A publié en 1865 un ouvrage intitulé Introduction à l'étude de la médecine expérimentale.

- **Boissier E #** : Vétérinaire à Alais, éducateur de vers à soie. Premier vétérinaire ayant eu des contacts professionnels avec Louis Pasteur.

- **Bouley (aîné) Henri-Claude** (1781-1869) : Vétérinaire à Paris, ancien Inspecteur attaché aux remontes générale de l'Empire, frère de Bouley jeune et oncle de Henri Bouley, membre fondateur de la SCMV. Éléments de Biographie dans *La famille Bouley : un exemple d'évolution de la maréchalerie à la vétérinaire*. Honorat C. Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires. 2015 ;15 :187-207.

- **Bouley (jeune) Jean-François***# (1787-1855) : Vétérinaire praticien à Paris, père de Henri Bouley, frère cadet de Bouley aîné, membre fondateur de la SCMV, membre fondateur du RMV, membre de la section vétérinaire de l'Académie de médecine.

- **Bouley Henri***# (1814-1885) : Fils de Bouley jeune et neveu de Bouley aîné, Professeur de clinique à l'École d'Alfort, Professeur de pathologie comparée au Muséum d'Histoire Naturelle, Inspecteur Général des Écoles Vétérinaires, membre fondateur et secrétaire de la SCMV, rédacteur en chef du RMV, membre de l'Académie des Sciences, membre de l'Académie de médecine,

membre du Conseil consultatif d'hygiène de France, membre du comité consultatif des épizooties en charge d'élaborer la loi de 1881 sur la police sanitaire, membre de la Société de Biologie, membre de la Société d'Acclimatation, membre de la Société Nationale d'Agriculture, il participera également à l'élaboration de la loi du 8 juillet 1884 qui permettra l'assimilation des grades pour les vétérinaires militaires. Il se convertit aux théories de Pasteur en 1877 et devint un « pasteurien d'enthousiasme ».

- **Bourgelat Claude***# (1712-1779) : Écuyer-hippiatre, Encyclopédiste, Inspecteur de la Librairie de Lyon, ami de Henri-Léonard Bertin, Contrôleur général des finances de Louis XV qui donna aux idées de Bourgelat une justification économique. Adeptes du mouvement physiocratique, il fonda les Écoles Vétérinaires en prenant en considération les animaux de rente et en établissant un métier fondé sur une démarche scientifique appliquée à toutes les espèces. Son ouvrage *Éléments d'hippiatrique* lui valut d'être membre correspondant de l'Académie des Sciences.

Éléments de biographie : *Bourgelat et les Écoles vétérinaires* Robin D. Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences vétérinaires. 2002 ; 1(1) : 25-48. *Bourgelat en dehors des Écoles vétérinaires* Jeanot-Emery P. Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires. 2002 ; 1(1) : 67-90. *Bourgelat auteur équestre*. Vallat F. Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires. 2015 ; 15 : 155-178.

- **Bourrel Jean** (1822-1892) : Vétérinaire à Paris, premier vétérinaire spécialiste en animaux de compagnie. Il fournira des chiens enrégés à Louis Pasteur.

- **Bourrel Pierre-Rose** (1840-1880) : Vétérinaire, neveu de Jean Bourrel, il succombera de la rage suite à une morsure de rage contractée à la clinique de son oncle.

Éléments de biographie : Rosset R « Pasteur et la rage : le rôle des vétérinaires (Galtier et Bourrel) en particulier » Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France 1985 ; 138(4) : 425-447.

- **Boutet (père) Daniel**# (1820-1891) : Vétérinaire à Chartres (membre correspondant de l'Académie de médecine), présente des résultats de travaux sur le charbon à l'Académie de Médecine le 4 mai 1852. Membre correspondant de la SCMV. Il aide Rayer, Davaine, Jaillard, Leplat, Pasteur, Roux, Chamberland, Toussaint, Colin. À son époque il est considéré comme l'homme qui connaît le mieux le charbon.

Éléments de biographie : L'épopée pastorienne et la médecine vétérinaire. NICOL L.

- **Brivet Vincent** # (1799- ?) : Vétérinaire militaire, membre fondateur de Société de Médecine Vétérinaire et Comparée du Département de la Seine.

- **Broussais François*** (1772-1838) : Médecin, fondateur de la Société phrénologique de Paris en 1831, il élabore une théorie sur les relations entre vie et stimulus et sur l'interdépendance (sympathies) des différents organes. Il soutient qu'en pathologie, « tout est inflammation » expliquant que tous les phénomènes pathologiques par irritation et l'inflammation des tissus. C'est un adepte de la diète et des saignées (au moyen de sangsues).

- **Butel Gustave** # (1849-1904) : Vétérinaire à Meaux, membre de la SCMV. Il organise le premier congrès sur la tuberculose regroupant vétérinaires et médecins.

- **Changeux** : Vétérinaire, membre fondateur de Société de Médecine Vétérinaire et Comparée du Département de la Seine.

- **Chauveau Jean-Baptiste Auguste***# (1827-1917) : Professeur de physiologie à l'École de Lyon, Directeur de l'École de Lyon, Inspecteur Général des Écoles Vétérinaires, Professeur de pathologie expérimentale et comparée à la Faculté de médecine de Lyon, Professeur de pathologie comparée au Muséum d'Histoire Naturelle, membre de la SCMV, membre du comité de rédaction du RMV. Il s'intéresse à l'étude expérimentale du mécanisme des phénomènes de la circulation : il réalise les premiers cathétérismes cardiaques chez le cheval. Ensuite, ses recherches portent sur le travail musculaire et l'énergie qu'il représente en expliquant l'utilisation de l'énergie dans les êtres vivants. Enfin, il s'intéresse aux maladies infectieuses. C'est un pasteurien de la première heure. Il démontre qu'il y a identité entre tuberculose bovine et tuberculose humaine et que l'infection tuberculeuse peut se transmettre par voie digestive. Il fonde, le premier, la théorie de l'immunité acquise après une première infection. Son œuvre scientifique est considérable.

- **Colin Gabriel***# (1825-1896) : Professeur à l'École de Toulouse puis à l'École d'Alfort, membre de l'Académie de Médecine, membre du comité de rédaction du RMV, son ouvrage « Traité de physiologie comparée des animaux domestiques » est le premier ouvrage sur le sujet. C'est un opposant des théories de Pasteur.

- **Collignon** : Vétérinaire, membre fondateur de Société de Médecine Vétérinaire et Comparée du Département de la Seine.
- **Cornevin Charles*#** (1846-1897) : Vétérinaire praticien puis Professeur à l'École de Lyon, membre de l'Académie Nationale de Médecine, membre de la SCMV. Il découvre avec Arloing et Thomas le bacille du charbon symptomatique.
- **Crépin Jean-Baptiste #** (1788-1866) : Vétérinaire à Paris, membre fondateur de la SCMV.
- **Daubenton Louis Jean-Marie*#** (1716-1800) : Médecin et naturaliste, Professeur à l'École d'Alfort, membre de l'Académie des Sciences, c'est pionnier dans le domaine de l'anatomie comparée.
- **Davaine Casimir*** (1812-1882) : Médecin, membre de l'Académie de Médecine, il observe avec Pierre Rayet, le bacille charbonneux et sa transmissibilité aux espèces animales.
- **Delafond Henri-Onésime*#** (1805-1861) : Élève de Dupuy, Professeur à l'École d'Alfort, Directeur de l'École d'Alfort, membre de l'Académie de Médecine, membre fondateur de la SCMV, membre du comité de rédaction du RMV. C'est un des premiers à utiliser le microscope et décrire les bactériidies dans le sang d'animaux morts du charbon.
- **Delaguette Achille-Vincent #** (1779-1858) : Vétérinaire militaire puis à Paris, membre fondateur de la SCMV.
- **Descartes René*** (1596-1650) : Mathématicien, physicien et philosophe, il décrit les animaux comme des « machines autoguidées » et préconise leur étude pour mieux comprendre le fonctionnement humain.
- **Dupuy Alexis Casimir #** (1774-1849) : Professeur à l'École d'Alfort, Directeur de l'École de Toulouse, membre de l'Académie de Médecine, membre fondateur de Société de Médecine Vétérinaire et Comparée du Département de la Seine.
- **Duruy Victor** (1811-1894) : Homme politique et historien, Professeur à l'École Normale Supérieure et à l'École Polytechnique et Inspecteur d'Académie. Ministre de l'Instruction Publique de Napoléon III. Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, membre de l'Académie Française. Il est à l'origine de la loi « Duruy » du 10 avril 1867 qui oblige les communes de plus de 500 habitants à créer une école de filles. Il défend le principe d'un enseignement destiné à dispenser « une instruction appropriée aux besoins des industriels, des agriculteurs et des négociants ». Il est à l'origine du décret du 31 juillet 1868 qui ouvre des laboratoires dans les facultés selon le modèle allemand. Il crée l'École Pratique des Hautes Études « afin de développer la recherche et de former des savants » en prenant exemple sur le modèle allemand des « séminaires ». Républicain honoré, c'est un réformateur qui est resté fidèle à Napoléon III.
- **Galien Claude** (129-201) : Médecin grec de l'Antiquité, il a donné priorité à l'observation anatomique et a cherché à établir des hypothèses sur les processus physiologiques en procédant à des expérimentations sur les animaux.
- **Galtier Pierre-Victor*#** (1846-1908) : Professeur à l'École de Lyon, membre de l'Académie de médecine, membre de la SCMV, il montre que le lapin constitue l'animal de choix pour effectuer le diagnostic de rage (le temps d'incubation est court et constant) et que l'immunisation contre la rage est possible. Licencié en Droit, il est auteur du premier Traité des maladies contagieuses et de police sanitaire des animaux domestiques en 1880
- **Gambetta Léon** (1838-1882) : Homme politique marquant de la troisième république. Pour lui, les vétérinaires incarnent une couche sociale nouvelle et le principe méritocratique.
- **Gauthier** : Vétérinaire, membre fondateur de Société de Médecine Vétérinaire et Comparée du Département de la Seine.
- **Girard (fils) François-Narcisse*#** (1796-1825) : Professeur à l'École d'Alfort, Directeur de l'École d'Alfort, membre du comité de rédaction du RMV. Il est mort accidentellement à la suite d'une inoculation morveuse.
- **Girard (père) Jean*#** (1770-1852) : Ancien Directeur de l'École d'Alfort, membre fondateur de la SCMV, membre du comité de rédaction du RMV, membre de l'Académie de Médecine.
- **Goubaux Armand #** (1820-1890) : Professeur à l'École d'Alfort, Directeur de l'École d'Alfort, membre du comité de rédaction du RMV.
- **Guérin Jules*** (1801-1886) : Médecin, membre de l'Académie de Médecine.

- **Hippocrate** (-460-377) : Médecin grec du siècle de Périclès, il a fondé l'école hippocratique qui rend la médecine distincte et autonome d'autres domaines de la connaissance. C'est l'initiateur d'un style et d'une méthode d'observations cliniques et le fondateur des règles d'éthiques pour les médecins à travers le « serment d'Hippocrate ».
- **Huzard (fils) Jean-Baptiste***# (1793-1878) : Professeur à l'École d'Alfort, membre de l'Académie de Médecine, Membre de l'Académie d'Agriculture, membre fondateur de la SCMV. Il écrit de nombreux ouvrages de zootechnie publiés par sa mère, éditrice.
- **Jaillard médecin** : Professeur au Val-de-Grâce.
- **Joubert Jules** (1834-1910) : Scientifique, élève de l'École Normale Supérieure, il a aidé Louis Pasteur pour ses travaux sur les maladies charbonneuses. Il est surtout connu pour ses travaux sur les courants alternatifs.
- **Koch Robert*** (1843-1910) : Médecin, Prix Nobel de physiologie/médecine pour ses travaux sur la tuberculose. Concurrent de Pasteur, c'est un des fondateurs de la bactériologie qui découvrit le bacille responsable de la tuberculose et le vibron responsable du choléra.
- **Laborde Étienne** # (1790-1863) : Vétérinaire principal (militaire), membre fondateur de la SCMV.
- **Laennec René*** (1781-1826) : Médecin, membre de l'Académie de Médecine, il inventa le stéthoscope (voir par l'oreille) et c'est un fondateur, avec Dupuytren de la médecine antomo-clinique.
- **Lafosse Philippe-Etienne***# (1738-1820) : Vétérinaire Maréchal-ferrant, fils de Etienne-Guillaume Lafosse, médecin ordinaire des Écuries du Roi puis vétérinaire en chef aux voitures de la cour, membre de l'Académie des Sciences. Il prépara pour le ministre de Louis XV, Choiseul, un projet d'école de maréchalerie à Paris. Bourgelat le devança en créant les Écoles vétérinaires. Il s'en suivit une haine entre les Lafosse et Bourgelat.
- **Lassaigne Jean-Louis***# (1800-1859) : Chimiste, Professeur à l'École d'Alfort, membre de l'Académie de Médecine, membre fondateur de la SCMV, membre du comité de rédaction du RMV.
- **Leblanc Urbain***# (1797-1871) : Vétérinaire à Paris, père de Camille Leblanc, membre fondateur de Société de Médecine Vétérinaire et Comparée du Département de la Seine, membre de la SCMV, membre de l'Académie de Médecine. Il est le premier à appliquer l'auscultation en clinique animale et le premier à écrire un « Traité des maladies des yeux observées sur les principaux animaux domestiques ». C'est un « contagioniste » convaincu.
- **Leblanc Camille***# (1827-1903) : Vétérinaire à Paris, fils de Urbain Leblanc, membre de la SCMV, membre du comité de rédaction du RMV, membre de l'Académie de Médecine. Grâce à Léon Renault, préfet de police à Paris, il met en place un véritable service sanitaire qui servira d'exemple pour la loi du 21 juillet 1881 sur la police sanitaire.
- **Leclainche Emmanuel***# (1861-1953) : Élève de Nocard, Professeur à l'École de Toulouse, Inspecteur Général des Écoles Vétérinaires, Directeur de l'Office International des Épizooties (Organisation Mondiale de la Santé Animale), membre de l'Académie des Sciences, membre de la SCMV. Collaborateur de Nocard, il crée l'Institut de Sérothérapie de Toulouse. Il a été l'acteur majeur de la loi de 1923 sur le doctorat-vétérinaire et la loi de 1938 sur le monopole d'exercice professionnel vétérinaire. Il est à l'origine de la transformation de la SCMV en Académie Vétérinaire de France, en 1927. Il est l'auteur d'une histoire de la Médecine Vétérinaire.
- **Leplat** : Médecin, Professeur au Val-de-Grâce.
- **Magne Jean Henry***# (1804-1885) : Professeur à l'École d'Alfort, Directeur de l'École d'Alfort, membre fondateur de la SCMV, membre de l'Académie de Médecine, membre du comité de rédaction du RMV. C'est un zootechnicien. Il rédige un rapport sur les progrès de la médecine vétérinaire de 1842 à 1867.
- **Maucuer Achille** (1845-1923) : Vétérinaire praticien à Bollène (Vaucluse), il s'intéresse au rouget de porc et fait appel à Pasteur en 1877.
Éléments de Biographie : *Le rouget du porc. Pasteur et Achille Maucuer* Wrotnowska D. Revue d'Histoire des Sciences. 1973 ; 26 (4) : 339-364.

- **Mollereau Hyacinthe #** (1847-1919) : Vétérinaire militaire membre de la SCMV, membre du comité de rédaction du RMV. Ami intime de Nocard, il aidera Pasteur dans ses travaux sur la péripneumonie bovine. Il découvre avec Nocard la cause de la mammite purulente (mammite streptococcique).

Éléments de biographie : Pasteur et les vétérinaires Rosset R. Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires. 2002 ; 2 (2) : 1-23. Et <https://gw.geneanet.org/parisot4?n=mollereau&oc=&p=hyacinthe>

- **Morand** : Vétérinaire, membre fondateur de Société de Médecine Vétérinaire et Comparée du Département de la Seine.

- **Nocard Edmond*#** (1850-1903) : Professeur à l'École d'Alfort protégé de Henri Bouley, Directeur de l'École d'Alfort, membre de l'Académie de Médecine, membre de la SCMV, membre du comité de rédaction du RMV. Avant d'être microbiologiste, il est chirurgien. Il invente une technique chirurgicale équine pour traiter le clou de rue, il améliore la technique de névrotomie plantaire et introduit l'anesthésie au chloral qui sera utilisée pendant plus de 50 ans. En bactériologie, avec Emile Roux il améliore la culture du bacille tuberculeux. Il découvre de nouveaux microbes pathogènes comme les mammites des vaches ou des brebis laitières (*Streptococcus agalactiae*) laitières, le farcin du bœuf (*Nocardia farcinica*), la lymphangite ulcéreuse du cheval (*Corynebacterium pseudotuberculosis*). Avec Roux il isole l'agent de la péripneumonie bovine, *Mycoplasmas mycoides*. Il met en évidence l'importance de la tuberculination dans le diagnostic précoce de la tuberculose des bovins. Il fait la même constatation avec la malléine pour la morve. Après les découvertes des toxines et antitoxines diphtériques, il participera à l'organisation de la sérothérapie diphtérique. Il fera de même avec le tétanos.

Éléments de biographie : L'œuvre scientifique d'Edmond Nocard (1850-1903) Orth G, Guénet J-L. Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires. 2003 ; 2 (2) : 100-110.

- **Petit** : Vétérinaire à Paris, membre fondateur de Société de Médecine Vétérinaire et Comparée du Département de la Seine.

- **Prérot Pierre-Louis #** (1777-1864) : Vétérinaire militaire, membre fondateur de Société de Médecine vétérinaire et Comparée du Département de la Seine.

- **Rayer Pierre*#** (1793-1867) : Médecin, membre de l'Académie des Sciences, membre de l'Académie de médecine, médecin de Louis-Philippe et de Napoléon III, fondateur de la pathologie comparée, il décrit le farcin ou forme cutanée de la morve. Il décrit aussi chez plusieurs espèces animales une forme de tuberculose pulmonaire presque identique à celle observée chez l'homme.

- **Renault Eugène*#** (1805-1863) : Professeur à l'École d'Alfort, Directeur de l'École d'Alfort, Inspecteur Général des Écoles vétérinaires, membre de l'Académie des Sciences, membre de l'Académie de médecine, membre fondateur de la SCMV, membre du comité de rédaction du RMV. Il se livre à des recherches expérimentales, notamment sur les maladies virulentes, dès 1827. C'est un partisan de la spécialisation médicale. Il représente un courant qui exprime une vision savante de la vétérinaire, conçue comme une science. C'est le père de Léon Renault.

- **Renault Léon** (1839-1933) : Préfet de Police, fils d'Eugène Renault, membre de la SCMV, membre du comité de rédaction du RMV. Il aidera Camille Leblanc à mettre en place un véritable service sanitaire qui servira d'exemple pour la loi du 21 juillet 1881 sur la police sanitaire.

- **Rey Alfred-Augustin #** (1813-1890) : Professeur à l'École de Lyon, prône l'emploi de la méthode expérimentale où le raisonnement suit pas à pas l'expérience.

- **Reynal Jean*#** (1816-1893) : Vétérinaire militaire puis Professeur à l'École d'Alfort, Directeur de l'École d'Alfort, membre de l'Académie de Médecine, membre du comité de rédaction du RMV.

- **Rigot Félix #** (1803-1847) : Professeur à l'École d'Alfort, membre fondateur de la SCMV, membre du comité de rédaction du RMV.

- **Riquet Antoine #** (1800-1873) : Ex-vétérinaire militaire, vétérinaire de la Compagnie des Omnibus, membre fondateur de Société de Médecine Vétérinaire et Comparée du Département de la Seine, membre fondateur de la SCMV.

- **Rossignol Hippolyte #** (1837-1919) : Vétérinaire à Melun, membre fondateur de la SCMV, membre fondateur de la Société Vétérinaire Pratique et de l'Association Générale Vétérinaire. Il est promoteur des premiers congrès vétérinaires nationaux. Ce n'est pas un pasteurien de la première heure mais il aidera Pasteur dans ses études sur le charbon. Il sera le maître d'œuvre des expérimentations de Pouilly-le-Fort.

Éléments de biographie : NICOL L.- L'épopée pastorienne et la médecine vétérinaire, Chez l'auteur, Garches, 1974, p.183-185.

- **Royer** : Membre fondateur de Société de Médecine Vétérinaire et Comparée du Département de la Seine.
- **Royer-Collard Hippolyte*** (1802-1850) : Médecin, membre de l'Académie de Médecine, membre fondateur de Société de Médecine Vétérinaire et Comparée du Département de la Seine. Il coopéra à la Nouvelle Bibliothèque Médicale et à un grand nombre de publications scientifiques.
- **Sanson André**** (1826-1902) : Professeur à l'École d'Alfort, Professeur à l'École de Grignon et à l'Institut National Agronomique, membre de la SCMV, membre du comité de rédaction du RMV. C'est un zootechnicien. Il est l'auteur d'une classification des races domestiques. Il rédigea de 1855 à 1871 les chroniques des sciences dans le RMV.
- **Tabourin François**** (1818-1878) : Professeur à l'École de Lyon, membre de la SCMV, membre du comité de rédaction du RMV. Pasteurien de la première heure il participera activement à la « conversion » de Henri Bouley aux thèses de Pasteur.
- **Thomas Louis-Nicolas-Onésime #** : Vétérinaire à Verdun, membre correspondant de la SCMV. Il découvre avec Arloing et Cornevin le bacille du charbon symptomatique.
- **Tixier Charles-Bernard #** (1827-1895) : Vétérinaire, membre fondateur de Société de Médecine Vétérinaire et Comparée du Département de la Seine.
- **Toussaint Jean-Joseph* #** (1847-1890) : Élève de Chauveau, Professeur à l'École de Toulouse, Docteur-es-Sciences et Doctorat en Médecine, membre du comité de rédaction du RMV. Il réalise la première vaccination anti-charbonneuse. Éléments de biographie : THEODORIDES J.- « Quelques grands précurseurs de Pasteur », Société Française d'Histoire de la Médecine. 1973, p.336-343.
- **Vatel Pierre-Isidore #** (1795-1852) : Vétérinaire à Paris, ex-Professeur à l'École d'Alfort, membre fondateur de la SCMV, membre du comité de rédaction du RMV.
- **Vicq D'Azyr Félix*** (1748-1794) : Médecin, membre de l'Académie des Sciences, membre fondateur de la Société Royale de Médecine afin de suivre et de prévenir les épidémies, élève de Daubenton, il enseigne l'anatomie comparée et développe la médecine comparée. Il proposera à la Convention un projet de refonte des études médicales fusionnant enseignements vétérinaires et médicaux. Éléments de biographie : POULIQUEN Y.- « Félix Vicq d'Azyr, les Lumières et la Révolution », Odile Jacob, Paris, 2009.
- **Villate Jacques-François #** (1789-1867) : Vétérinaire, membre fondateur de Société de Médecine Vétérinaire et Comparée du Département de la Seine.
- **Villemin Jean-Antoine*** (1827-1892) : Médecin militaire, membre de l'Académie de Médecine, consacre sa carrière scientifique à l'étude de la tuberculose. Il découvre l'inoculabilité de la tuberculose et démontre l'identité de la tuberculose humaine et bovine. Ses découvertes sont ignorées par la communauté scientifique sauf par Chauveau.
- **Vinsot Edouard-Adolphe #** (1856-1920) : Vétérinaire à Chartres, inventeur d'un travail à bascule très employé en chirurgie équine, il se met au service de Pasteur pour ses travaux sur le charbon.
- **Watrin Auguste #** (1825-1893) : Vétérinaire militaire, membre fondateur de Société de Médecine Vétérinaire et Comparée du Département de la Seine. Il devint vétérinaire d'une compagnie de tramways parisienne.
- **Willems Louis** (1822-1904) : Vétérinaire belge qui a été le premier à pratiquer dans les années 1850 l'inoculation (jennerisation) pour lutter préventivement contre la péripneumonie bovine.
- **Yvart Charles-Auguste #** (1798-1873) : Professeur à l'École d'Alfort, Directeur de l'École d'Alfort, Inspecteur Général des Écoles Vétérinaires et des bergeries royales, membre de l'Académie d'Agriculture, membre fondateur de la SCMV, membre du comité de rédaction du RMV. Il créa une race de mouton issue du croisement de mérinos et de Dishley afin « d'emballer le Dishley dans la toison d'un Mérinos » appelée race d'Ile de France.

ANNEXE 3 : FIGURES EMBLÉMATIQUES DE LA VÉTÉRINAIRE

Figure 3.1 : Précurseurs et frères ennemis

3.1 A : Claude Bourgelat (1712-1779) : écuyer-hippiatre, Encyclopédiste. Fondateur des Écoles Vétérinaires. (https://commons.wikimedia.org/wiki/File:0031_ENVVT_C.Bourgelat_fondateur_ENVVT_Matabiau.JPG)

3.1 B : Félix Vicq d'Azyr (1748-1794) : médecin, appelé par Turgot pour étudier l'épizootie de peste bovine qui sévit en 1774-1776, il fait appel aux vétérinaires pour l'aider. Chargé de cours d'anatomie comparée à l'École d'Alfort, il proposera à la Convention un projet de refonte des études médicales incluant médecins et vétérinaires.

(<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?search=F%C3%A9lix+Vicq+d%27Azyr&title=Special:MediaSearch&go=Go&type=image>).

3.1 C : Philippe-Etienne Lafosse (1738-1820) : Vétérinaire Maréchal-Ferrant, Il prépare pour Choiseul, ministre de Louis XV un projet d'École de maréchalerie. Il sera devancé par Bourgelat et lui en tiendra rigueur.

(<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?search=Philippe+Etienne+Lafosse&title=Special:MediaSearch&go=Go&type=image>).

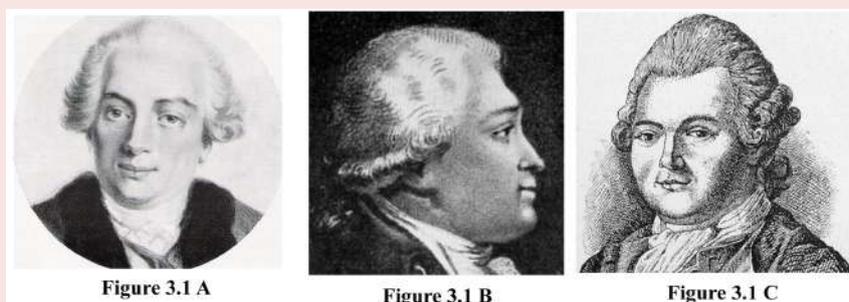


Figure 3.1 A

Figure 3.1 B

Figure 3.1 C

Figure 3.2 : Médecins des bêtes et zootechniciens

3.2 A : Charles-Auguste Yvard (1798-1873) : Inspecteur Général des Écoles Vétérinaires et des bergeries royales, c'est un zootechnicien.

(https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/0/00/C._A._Yvard_par_Louis_Georges_Neumann.jpg).

3.2 B : Jean-Henry Magne (1804-1885) : Directeur de l'École d'Alfort, c'est un zootechnicien.

3.2 C : Eugène Renault (1805-1863) : Inspecteur Général des Écoles Vétérinaire, c'est un partisan de la spécialisation médicale : il exprime une vision savante de la vétérinaire conçue comme une science. Il participa activement à l'élaboration des programmes d'enseignement dans ce sens. Son influence sur Henri Bouley est très importante.

(https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Eug%C3%A8ne_Renault_par_Louis_Georges_Neumann.jpg)

3.2 D : André Sanson (1826-1902) : Professeur à l'École d'Alfort et à l'École de Grignon, il rédigea les chroniques des sciences du RMV de 1855 à 1870. C'est un zootechnicien.

(<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?search=Andr%C3%A9+Sanson&title=Special:MediaSearch&go=Go&type=image>).

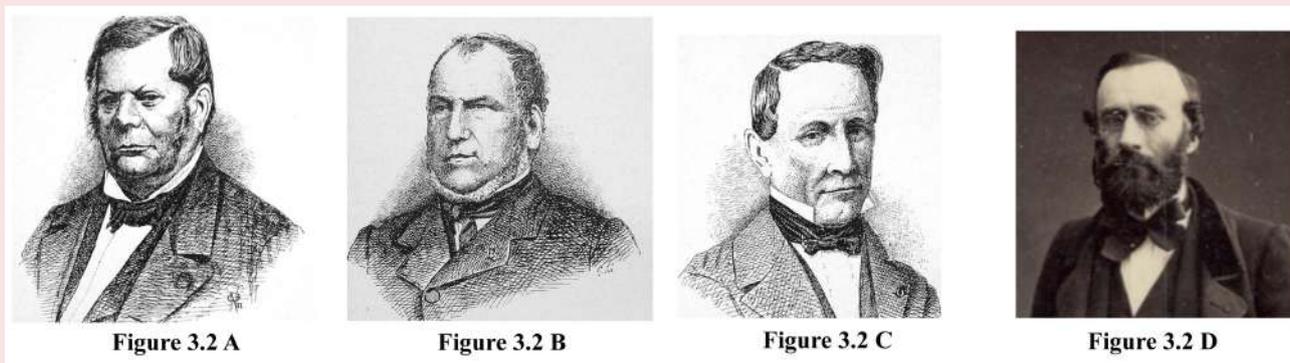


Figure 3.2 A

Figure 3.2 B

Figure 3.2 C

Figure 3.2 D

Figure 3.3 : Les protagonistes de la lutte contre les maladies charbonneuses

3.3 A : Pierre Rayer (1793-1867) : médecin, il observa avec Davaine des bacterium dans le sang des animaux charbonneux. Il étudia aussi le farcin (forme cutanée de la morve) et la tuberculose.

(<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?search=Pierre+Rayer&title=Special:MediaSearch&go=Go&type=image>).

3.3 B : Casimir Davaine (1812-1882) : médecin, il découvre avec Rayer le bacille charbonneux et sa transmissibilité aux espèces animales.

(<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?search=Casimir+Davaine&title=Special:MediaSearch&go=Go&type=image>).

3.3 C : Henri-Onésime Delafond (1805-1861) : Directeur de l'École d'Alfort, il est le premier à utiliser le microscope en clinique et à observer les bactériidies que Davaine et Rayer décriront comme responsable du charbon.

(<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?search=Onesime+Delafond&title=Special:MediaSearch&go=Go&type=image>).

3.3 D : Jean-Joseph Toussaint (1847-1890) : élève de Chauveau et Professeur à l'École de Toulouse, il réalise la première vaccination anti-charbonneuse.

(<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?search=Jean-Joseph+Toussaint&title=Special:MediaSearch&go=Go&type=image>).

3.3 E : Hippolyte Rossignol (1837-1919) : fils de vétérinaire et vétérinaire à Melun, il aidera Davaine, Pasteur, Toussaint... Il est le maître d'œuvre des expérimentations de Pouilly-le-Fort.

(https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/0/05/Hippolyte_Rossignol-portrait.jpg).

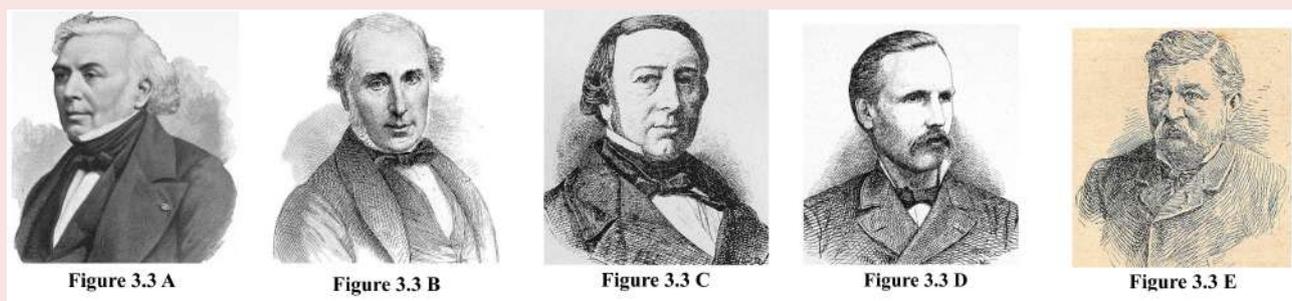


Figure 3.4 : Les émules de Pasteur

3.4 A : Jean-Baptiste Auguste Chauveau (1827-1917) : Inspecteur Général des Écoles Vétérinaires et membre et Président de l'Académie des Sciences, c'est un pasteurien de la première heure. Il fonde la théorie de l'immunité acquise. Son œuvre scientifique est considérable et il forma de nombreux élèves à la médecine expérimentale.

(<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?search=Jean-Baptiste+Chauveau&title=Special:MediaSearch&go=Go&type=image>).

3.4 B : Saturnin Arloing (1846-1917) : élève de Chauveau, Directeur de l'École de Lyon et membre de l'Académie des Sciences, c'est un pasteurien de la première heure. Il découvre avec Cornevin et Thomas le bacille du charbon symptomatique.

(<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?search=Saturnin+Arloing&title=Special:MediaSearch&go=Go&type=image>).

3.4 C : Charles Cornevin (1846-1917) : élève de Chauveau, praticien puis Professeur à l'École de Lyon, c'est un pasteurien de la première heure. Il découvre avec Arloing et Thomas le bacille du charbon symptomatique.

(<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?search=Charles+Cornevin&title=Special:MediaSearch&go=Go&type=image>).

3.4 D : Edmond Nocard (1850-1903) : Directeur de l'École d'Alfort, élève de Bouley et ami de Roux et de Pasteur, c'est un pasteurien de la première heure. Il découvre de nouveaux microbes pathogènes dont celui de la péripneumonie bovine. Il montre l'importance de la tuberculine comme moyen de dépistage de la tuberculose bovine. Pasteur lui montrera son estime en ayant obtenu sa participation à la mission d'Égypte sur le choléra.

(<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?search=Edmond+Nocard&title=Special:MediaSearch&go=Go&type=image>).

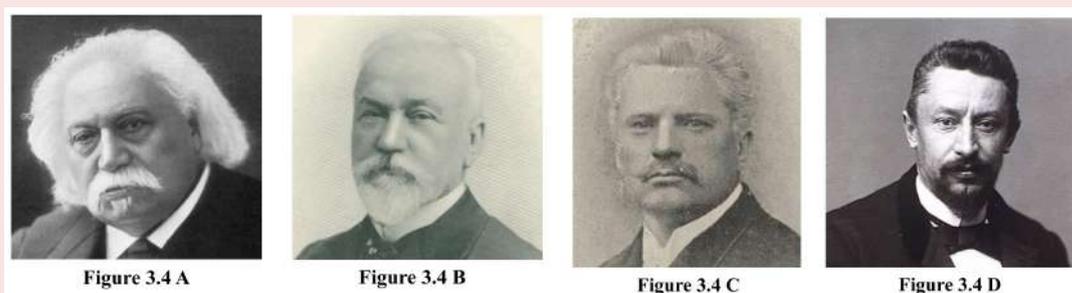


Figure 3.5 : Les hommes d'influence de la vétérinaire

3.5 A : Urbain Leblanc (1797-1871) : Vétérinaire praticien à Paris, contagioniste de la première heure, il est le premier à utiliser le stéthoscope. Son influence auprès des praticiens est considérable. Son charisme s'oppose parfois à celui de Bouley. Il prône la collaboration active entre médecins et vétérinaires en fondant la Société de Médecine Vétérinaire et Comparée de la Seine en 1844.

(<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?search=Urbain+leblanc&title=Special:MediaSearch&go=Go&type=image>).

3.5 B : Henri Bouley (1810-1885) : fils de vétérinaire, Inspecteur Général des Écoles Vétérinaires, membre fondateur de la SCMV, rédacteur en chef du RMV. Membre et Président de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, après sa conversion aux théories de Pasteur en 1877, il devient un « pastorien d'enthousiasme ». Sa contribution à la diffusion des théories et des travaux de Pasteur dans le monde vétérinaire est considérable.

(https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/8/84/Henri_Bouley_par_Louis-Georges_Neumann.jpg).

3.5 C : Emmanuel Leclainche (1861-1953) : élève de Nocard il est Inspecteur Général des Écoles Vétérinaires, membre et Président de l'Académie des Sciences. Fondateur et Directeur de l'Office International des Épizooties, Il est à l'origine de la création du Doctorat Vétérinaire le 31 juillet 1923.

(<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?search=Emmanuel+leclainche&title=Special:MediaSearch&go=Go&type=image>).

**Figure 3.5 A****Figure 3.5 B****Figure 3.5 C**